LE POLONAIS,

JOURNAL

DES INTÉRÊTS DE LA POLOGNE.

POLITIQUE.

QUELQUES UNES DES CAUSES

QUI DOIVENT AMENER LA CHUTE DE LA PUISSANCE ACTUELLE DE LA RUSSIE.

L'empire russe actuel est l'état le plus vaste que nous présente l'histoire : il s'étend depuis les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, jusqu'à Tornéa et Cracovie ; depuis le pôle glacé jusqu'aux limites de l'ancien empire de Trébizonde, au sud de la mer Caspienne et du Pont-Euxin. Appuyée sur les glaces éternelles de la mer Polaire, la Russie ressemble à une avalanche qui dévore peu à peu ce qui l'entoure et menace continuellement ce qu'elle n'a pas englouti. Les publicistes, les philosophes ne sauraient étudier ni sonder avec assez d'attention toutes les chances d'accroissement ou de décadence d'un empire si monstrueux.

Pour nous, nous sommes convaincus que le colosse qui effraie l'Europe, et dont la seule existence s'oppose aux pieux rêves d'un désarmement effectif des autres grandes puissances, porte en lui-même des germes féconds de dissolution et de ruine ; que ces germes sont plus nombreux et plus développés qu'on ne pourrait le croire d'après un premier coup-d'œil, et qu'il est bon de les indiquer pour qu'on sache que le vaste empire du Nord, miné sourdement dans ses entrailles, n'est pas aussi formidable qu'il le paraît.

D'abord, qui pourrait n'être pas frappé de l'absence de toute législation en Russie ? Les quarante, les cent mille ukases, portés, rapportés, modifiés par les volontés changeantes et arbitraires des czars et des czarines, aujourd'hui compilés à grand'peine par une commission qui a travaillé trente ans à dresser ce catalogue, sont-ils une législation, et peuvent-ils contrebalancer le pouvoir absolu du souverain ; surtout en l'absence d'un savoir et d'une pratique judiciaire qui jadis parvinrent à donner aux innombrables rescrits des empereurs

romains l'unité et la suite qu'on admire dans les codes construits avec ces décisions fragmentaires? En Russie, Pierre-le-Grand avait à créer une capitale, une marine, un simulacre de formes européennes; au milieu d'innombrables obstacles provenant de la barbarie de son peuple et des guerres difficiles qu'il eut à soutenir, la tâche de législateur ne put être remplie même par son génie. Qui ne connaît l'essai de charlatanerie par lequel la Sémiramis ou plutôt la Messaline du Nord voulut faire accroire à l'Europe, qu'une assemblée composée d'esclaves revêtus de costumes de toutes les provinces de son empire, construirait un édifice législatif régulier sur les bases immortelles posées par Montesquieu? On n'a retenu de cette comédie jouée à Moscou, que les paroles naïves et piquantes d'un député samoïède : « Nous sommes simples et justes, « nous faisons tranquillement paître nos rennes; nous n'avons « pas besoin d'un code nouveau; mais faites pour les Russes « nos voisins, et pour les gouverneurs que vous nous en- « voyez, des lois qui arrêtent leurs brigandages. » Paul I[er] eut un moment l'idée d'emprunter à la monarchie prussienne les codes de Frédéric. Alexandre et Nicolas ont payé, depuis le commencement de ce siècle, de fortes sommes pour rétribuer les membres d'une commission dont le travail s'est borné, comme nous l'avons dit, à avoir établi un catalogue ou dictionnaire d'ukases. Toujours est-il que la Russie n'a pas jusqu'à ce jour de véritable législation; et du moment que la puissance d'un état n'a pas cette base solide, cette égide contre l'arbitraire des gouvernans et les erreurs et les préjugés des gouvernés, la puissance la plus formidable en apparence est sans cesse menacée de convulsions et de bouleversemens. D'ailleurs, en admettant la meilleure volonté dans un czar désireux de régler lui-même les bornes de son autorité et de puiser aux meilleures sources la science des bonnes lois, en est-il qui pourraient convenir à la fois au phlegmatique Allemand, au chevaleresque Polonais, au Russe ignorant et rusé, au grave Musulman, aux peuplades guerrières du Caucase, enfin aux innombrables tribus nomades ou à demi-sauvages qui obéissent temporairement à la verge de fer d'un même autocrate? Et s'il faut autant de systèmes de législation et de gouvernement qu'il se trouve de différences prononcées dans le génie et la civilisation des nations aujourd'hui soumises au

joug russe, que deviendra l'unité de pouvoir, d'autant plus indispensable à son poids, que les provinces sur lesquelles il agit sont plus distantes les unes des autres? Ajoutons que les difficultés ne pourront que s'augmenter toujours à raison des progrès de la population, qui, sur un terrain de près d'un million de lieues carrées, atteindra avec le temps le chiffre de la population de l'empire chinois, sans offrir la même couleur de passivité et d'uniformité, résultat unique des institutions séculaires du pays de Confucius.

L'esclavage, toujours existant en Russie, n'est-il pas aussi un germe de décomposition, ou au moins de transes violentes pour l'état au milieu duquel il est souffert, en présence du reste de l'Europe délivrée de ce fléau? Le serf russe ne restera pas à tout jamais indifférent à la liberté, que les lois ne lui assurent pas, quoiqu'il en jouisse quelquefois par suite d'arrangemens pécuniaires faits avec son seigneur. Ses revenus sont assis non seulement sur les fonds de terre, mais sur la population qui y vit; double hypothèque dont beaucoup de seigneurs ne voudront pas se départir de bon gré. C'est, comme on voit, le système de propriété dans les colonies à esclaves, si difficile à changer équitablement, si difficile à maintenir invariable de nos jours. Ce même serf a été condamné, dans une partie des terres de la couronne, à être colonisé militaire, c'est-à-dire à être soldat à vie, ainsi que ses enfans.

La volonté du czar n'a tenu aucun compte des conditions auxquelles ces paysans de la couronne avaient tenu leurs fermes; elle n'a pas respecté leurs habitudes les plus anciennes et les plus chères. Dans un seul village sept individus ont été mis à mort pour désobéissance à l'ordre d'aller entendre le service divin du rit grec ordinaire, tandis qu'ils appartenaient à une secte religieuse qui avait en horreur les popes de l'église dominante.

Le système suivi dans les colonies militaires a amené déjà plusieurs terribles révoltes cruellement châtiées, et ne manquera pas d'en amener toujours de nouvelles; aussi l'autocrate actuel ne leur fait plus donner le développement que se proposait l'empereur Alexandre; cependant le cancer produit par la colonisation n'est pas et ne saurait être extirpé. Mais le plus grand danger que court aujourd'hui la puissance russe se trouve dans le contact continuel de son armée avec la civilisation et les

idées de liberté de la Pologne, de cette possession aussi injuste et odieuse que difficile à conserver, et qu'on ne parviendra pas à façonner au joug humiliant que supportent encore, avec une patience apparente, tant de millions d'autres sujets.

L'absorption territoriale de la Pologne par la Russie sera, nous n'en doutons pas, fatale à cette dernière puissance. Penchée pour ainsi dire sur les parties les plus civilisées de l'Europe, la Russie perd l'équilibre nécessaire pour exercer, avec une égale énergie, sa prépondérance en Orient, et ses efforts pour arrêter le progrès des idées dans son intérieur. D'un côté, elle dissémine ses forces, elle les corrompt par l'incorporation de recrues polonaises; de l'autre, elle est obligée de renouveler sans cesse le corps d'occupation sur la Vistule, qui emporte peu à peu dans la vieille Russie les habitudes, les souvenirs, les comparaisons désavantageuses au maintien de l'ordre de choses où l'arbitraire pur prédomine. Déjà, on a été obligé de soumettre les gardes russes elles-mêmes à la visite humiliante de leurs effets, pour y chercher des imprimés révolutionnaires qu'on craignait qu'elles n'eussent emportés après la prise de Varsovie; déjà une foule d'indices, peu faits pour être livrés à la publicité, dénotent la baisse du culte de l'autocratisme dans l'esprit de ses soldats: espérons que la Providence, si admirable dans ses voies, si habile à faire ressortir le bien du mal, aura fait servir à la cause de la renaissance d'une nation opprimée, jusqu'aux demi-lumières que les oppresseurs auront puisées dans son sein. La Russie actuelle, trop vaste pour ne pas être menacée d'un prochain démembrement, trop peu civilisée et trop mal gouvernée pour ne pas subir des crises intestines, enfin trop remuante et trop usurpatrice pour ne pas s'attirer, à la première occasion, quelque puissant ennemi extérieur, nous paraît destinée à perdre une partie de ses conquêtes, à déchoir de la suprématie diplomatique qu'elle s'arroge, à voir une Pologne à ses côtés et non pas à ses pieds; mais en même temps nous croyons que cette même Russie, après avoir traversé des orages bienfaisans, verra pour elle aussi venir une ère d'institutions européennes, de grandeurs dont l'humanité n'aura point à gémir (1).

(1) Il est encore d'autres causes qui seront fatales à la puissance actuelle de la Russie. L'étendue de cet article ne nous permet pas de les examiner aujourd'hui. Il nous a été de même impossible de

UN MOT

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ : LA RUSSIE ET LA POLOGNE (1).

Les amis de la cause polonaise, les amis de la liberté, éprouvent un secret plaisir toutes les fois que la hautaine cour de Saint-Pétersbourg est forcée de descendre dans l'arène de la presse pour justifier ses prétentions. Un joug de fer pèse sur la Pologne, les cabinets constitutionnels se taisent sur les violences dont ce pays est l'objet, l'attention même des peuples civilisés paraît être absorbée presque tout entière par leurs affaires domestiques, et cependant la Russie elle-même ne se contente pas de l'impunité avec laquelle elle exerce ses rigueurs sur la Pologne, elle veut, elle s'efforce de légitimer son usurpation et de prouver que la sanction des convictions contemporaines lui est acquise. N'est-ce pas un signe de bon augure pour l'opprimé, que de voir son oppresseur porter une cause, gagnée de fait, devant un tribunal dont les arrêts lents mais souverains finissent par assurer le triomphe du bon droit contre la force? Ces réflexions nous sont naturellement suggérées par la lecture de l'ouvrage *la Russie et la Pologne*, rempli d'astuce et de perfidie, dirigé contre les intérêts de la Pologne. Nous allons donner une analyse succincte de ce livre, et nous la ferons suivre de quelques observations.

Dans le préambule, l'auteur prétend éclairer l'Europe sur deux points historiques : 1° Que le partage de la Pologne ne peut être considéré comme un fait isolé, et qu'il fut une catastrophe amenée par une lutte de plusieurs siècles entre les Russes et les Polonais, lutte où ces derniers furent les agresseurs et montrèrent le moins de générosité ; 2° que l'insurrection polonaise ne fut pas un combat pour la liberté, mais l'ouvrage d'une aristocratie toujours hostile au bien des classes inférieures de la société. L'auteur commence par traiter cette

parler des nombreuses sectes religieuses qui pullulent en Russie, rivales les unes des autres, et qui, vivant en haine du gouvernement, seront aussi une des causes de la dissolution de ce vaste empire.

(1) Cet ouvrage qui vient de paraître à Berlin, signé des initiales Th. de K., renferme des opinions si erronées et en même temps si calomnieuses envers la Pologne, qu'on sera disposé à l'attribuer à quelque publiciste au service de la Russie.

dernière assertion, et s'attaquant à la noblesse polonaise d'autrefois, et la confondant toujours avec celle d'aujourd'hui, il essaie de prédisposer défavorablement le lecteur contre tout ce qui est polonais.

Ainsi, nous le voyons remonter aux premières traces du pouvoir des nobles, après la division en duchés du royaume des Boleslas, et s'étendre avec complaisance sur l'énormité des priviléges que la noblesse arracha à Louis de Hongrie. Ensuite, l'auteur décrit longuement la consolidation légale de la suprématie nobiliaire sous Casimir IV et Alexandre; et enfin arrive le tableau du débordement de l'élément démocratique, qui remonte à l'élection de Henri de Valois, et l'extravagance anarchique du *liberum veto* introduit dans les diètes sous le malheureux règne de Jean-Casimir. Arrivé au dix-huitième siècle, l'auteur insinue que la Pologne dut tous ses malheurs aux abus que la noblesse fit de son pouvoir, et il passe sous silence tous les symptômes de la grande renaissance sociale qui s'opérait alors. Suivant lui, la constitution du 3 mai ne fut qu'une victoire de la haute aristocratie contre l'ordre équestre, et la nation, c'est-à-dire la noblesse, ne fit aucun effort pour la défendre.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur prend pour point de départ les deux invasions des Boleslas à Kiow, dans le onzième siècle, et déroule le sombre tableau de toutes les défaites et de tous les malheurs que la Russie essuya dans ses fréquentes guerres, tantôt contre la Pologne, tantôt contre la Lithuanie, que, même avant leur union, l'auteur rend solidaires l'une de l'autre. La Pologne est représentée comme ayant toujours été injuste, rapace, conquérante, égoïste envers la Russie. On lui fait le reproche de ne pas avoir couru au secours de la Russie lors de ses démêlés avec les Turcs et les Tartares. Non seulement Smolensk, Czerniechow, la Sévérie, Kiow, Połock, mais encore la Podolie, la Volhynie et la Russie-Rouge ou Galicie, sont toujours présentées comme le légitime apanage des Rurik et par conséquent des Romanof. Suivant l'auteur, la *réincorporation* de ces provinces à la mère patrie, c'est-à-dire à la Russie, était inévitable, et ne fut retardée que par des malheurs non mérités qui fondirent sur cette puissance.

Il y a des passages dans ce livre fort remarquables par leur naïveté. Voici la substance de quelques paragraphes dans les-

quels l'auteur reproche sérieusement à la Pologne son ingratitude envers la Russie : « L'aristocratie polonaise n'a rien appris ni rien oublié, sa conduite pendant les dernières quarante années en fait foi. Après le partage de 1795, la Prusse fit construire des routes, établit des écoles, protégea le commerce et l'industrie : la noblesse ne fut pas satisfaite. Napoléon réduisit le royaume de Pologne au petit duché de Varsovie ; la nation se vit pressurée, décimée par ses guerres continuelles : néanmoins on l'aima. Plus tard Alexandre combla de bienfaits la Pologne, il fit percer des routes, ouvrir des canaux, créer des manufactures, etc., et la noblesse polonaise se révolta encore ! Espérons qu'enfin le temps de ses illusions passera irrévocablement, et que l'exemple de l'Angleterre et de l'Écosse ne sera point perdu pour la Russie et la Pologne. »

Nous avons laissé parler l'auteur ; disons à notre tour quelques mots, pour ne signaler d'abord que sa mauvaise foi. Il est des réticences qui équivalent à tout ce qui peut dénaturer les faits dont on parle et la justesse des conséquences qu'on en tire. Notre historien veut-il déprécier les immenses services rendus par les Polonais à l'humanité et à la civilisation en combattant les Turcs, il citera les rencontres les plus insignifiantes, et passera sous silence la glorieuse campagne de Chocim en 1620, où Chodkiewicz et Lubomirski, avec 70,000 hommes, tinrent tête au Sultan Osman qui commandait une des plus formidables armées qu'ait vue le continent. Veut-il faire croire que la Pologne aurait dû déjà être partagée sous Jean-Casimir, lors de l'invasion étrangère, source de si grands désastres, et qu'elle échappa au partage par le secours de l'Autriche et des autres puissances, l'auteur raie de son récit des événemens de cette époque jusqu'au nom de l'immortel Czarnecki, que la Pologne reconnaissante appellera toujours le sauveur de la patrie. Quel nom donner à l'écrivain qui, parlant de la Pologne au dix-huitième siècle, passerait tout-à-fait sous silence un événement aussi grave que la violente intervention des Russes dans les affaires du pays ? qui soutiendrait que Stanislas Poniatowski ne fut élevé au trône que par la faction des princes Czartoryski ses parens, ou que la noblesse ne fit aucun effort pour défendre la constitution du 3 mai ? tandis que personne n'ignore que Catherine II fit placer la couronne sur le front de son ancien amant, et ne parvint à renverser la

constitution du 3 mai que par une guerre et par la connivence du roi, sa créature. Ce n'est pas dans l'ouvrage *la Russie et la Pologne* que l'Europe pourra puiser des connaissances sur les vices inhérens à l'ancienne forme du gouvernement sarmate, sur les abus de la liberté illimitée des nobles, et sur les malheurs de l'assujétissement des classes inférieures; depuis cent ans tous les écrivains de mérite qui ont traité ces matières n'ont-ils pas fidèlement retracé ce faible côté de l'histoire polonaise, prévu ou expliqué ses funestes et inévitables conséquences? Mais, si on ne vit jamais un homme ni un peuple sans défauts, on doit à la justice et à l'impartialité de ne pas présenter cet homme ni ce peuple seulement sous le point de vue qui lui est défavorable; d'ailleurs, est-il raisonnable de rendre les arrière-neveux responsables des erreurs et des fautes de leurs aïeux? Quelle ressemblance y a-t-il entre les mœurs, les besoins et la législation positive de la Pologne au XVIIe siècle, avec les mœurs, les besoins et la législation de toutes les parties de cette même Pologne, affranchie momentanément sous Napoléon, ou se gouvernant de nos jours par des autorités nationales? Ce besoin de ne pas tenir compte des faits les plus caractéristiques, et de ne s'étendre que sur des événemens sans importance; ce désir de confondre toutes les époques, se montrent à chaque page de l'ouvrage. Il nous serait facile d'en présenter mille preuves dans la partie qui traite des démêlés politiques entre la Russie et la Pologne depuis le XIe siècle. Nous nous bornerons à en examiner pour le moment les conclusions.

En admettant comme prouvés les torts des Polonais envers la Russie; en admettant que les provinces près de la Dźwina et du Dniéper, et même la Podolie, la Volhynie et la Galicie, reviennent d'origine plutôt à la Russie qu'à la Pologne, nous nous demanderons où se trouvent les seules règles de raison et de justice qu'on puisse invoquer dans un pareil procès? Personne n'osera soutenir qu'un peuple soit dans le droit d'attaquer ses voisins pour se venger d'anciens griefs ou pour recouvrer d'anciennes possessions. Il n'y a pas de prescription écrite dans les rapports internationaux; mais ce serait éterniser la guerre et ses violences, si, pour changer l'état de possession d'un peuple, on ne parvenait pas à découvrir quelques caractères évidens qui justifient ou condamnent une prise d'armes.

Ainsi la Russie et la Pologne se sont disputé en fait et se disputent aujourd'hui en droit plusieurs provinces; nous soutenons, nous, que le bon droit est du côté de celui qui prouvera qu'il a possédé le dernier, de l'aveu et du consentement libre de son adversaire, les provinces qui font l'objet de la contestation. D'après cette règle, nous demandons si la Pologne, dans ses limites de 1764, a possédé légitimement toutes les provinces que la Russie, exerçant alors la plus prépondérante influence chez sa voisine, lui a cependant solennellement et explicitement garanties? Est-ce que le traité signé alors par la Russie n'était pas, selon l'expression des jurisconsultes, *omni exceptione major?* Qui est réputé libre? le faible qu'on prétend protéger, ou son hautain protecteur? Depuis 1764, jamais la Pologne et son gouvernement national n'ont librement consenti à des sacrifices de territoire; le Dniéper et la Dźwina sont donc aujourd'hui encore des limites polonaises. On nous dira peut-être: la règle que vous posez n'admet-elle aucune exception? Un traité, signé librement par l'autorité suprême d'un pays, peut ne pas être l'expression de la véritable volonté de ce pays, et alors la population des provinces cédées contre leur gré et contre le vœu de la mère-patrie, conserve le droit de protester par les armes contre le changement des maîtres qu'on lui impose? Oui, sans doute; on peut concevoir un pareil cas, et justifier l'exception sans condamner la règle, bien plus, on verra même l'exception fortifier la règle; cependant, le bon droit de la Pologne à la possession des provinces qui lui sont disputées par la Russie, n'est pas moins évident d'après la loi générale que d'après les principes qui pourraient établir une exception. En effet, si le propre vœu des provinces énergiquement exprimé doit décider de leur sort politique, un gouvernement polonais aurait mille fois cédé la Podolie, la Volhynie et la Galicie, que le patriotisme de ces provinces leur aurait assuré et conservé le droit de combattre à la première occasion pour rentrer dans la jouissance de leur véritable nationalité. En vain les partisans de la Russie s'efforcent de persuader à l'Europe que les provinces méridionales de l'ancienne *Petite Pologne* contiennent une population russe, et se trouvent heureuses d'être réunies à l'empire moscovite. Les paysans de ces provinces ne sont nullement Russes, ils sont d'origine *russienne*, parlent un dia-

lecte plus rapproché du polonais que du russe, et ne manifestèrent jamais le désir d'être détachés de la Pologne; tout ce qui représente les lumières, l'industrie et la propriété, y est exclusivement et foncièrement Polonais. Aussi, on vit à toutes les époques les Polonais des provinces méridionales prouver par les plus généreux efforts et par d'innombrables sacrifices, leur attachement à la mère-patrie, et protester hautement contre les empiétemens de la Russie.

Il nous reste maintenant à examiner les conclusions générales que l'auteur de *la Russie et la Pologne* pose à la fin de son ouvrage. Les Polonais, suivant lui, ont montré une grande ingratitude envers les gouvernemens de Prusse et de Russie, qui leur donnèrent des routes, des manufactures, encouragèrent l'industrie et contribuèrent à leur bien-être. Certes, il nous serait facile de prouver qu'avant 1806 le gouvernement prussien ne fit pour les provinces polonaises que ce que les règles générales, suivies par une prudente administration, rendaient indispensable; que d'autre part le royaume de Pologne, tel qu'il fut constitué par le congrès de Vienne, ne dut cette apparence de prospérité qu'à quinze années de paix, et à la part que les Polonais eux-mêmes prirent aux affaires du pays. Cependant, nous admettons pour un moment qu'à l'époque dont il s'agit les Polonais aient joui d'un grand nombre d'avantages matériels, sans pouvoir être détournés de l'insurrection : quelle sera la conséquence la plus naturelle qu'on pourra tirer de ce fait? C'est qu'apparemment d'autres biens, des biens plus précieux, leur manquaient, et qu'ils durent appliquer à leur situation les paroles de l'Évangile : « *L'homme ne vit pas de pain seulement.* » C'est à l'impossibilité de cesser d'être Polonais et d'abdiquer les habitudes d'hommes libres, qu'il faut attribuer la révolution polonaise, et non, comme le dit le panégyriste de la Russie, à la turbulence et à l'esprit de vertige des Polonais. Si l'on mettait un Anglais au régime gouvernemental de l'Autriche, ou un Russe à la nécessité de renoncer à sa propre langue dans les écoles, les administrations et les tribunaux, faudrait-il les accuser de turbulence et d'ambition s'ils ne se montraient satisfaits de quelques autres biens qu'on leur aurait laissés ou même accordés? Quel pays ne se serait soulevé contre la tyrannie d'un homme tel que le grand-duc Constantin? Quel peuple se verrait froidement enlever sa liberté et jusqu'à son nom et sa

nature!... En vérité, nous croirions faire injure à nos lecteurs si nous nous arrêtions plus long-temps sur des choses aussi évidentes, sur des questions qui se résolvent d'elles-mêmes, et qui renversent de fond en comble l'échafaudage de sophismes contenus dans l'ouvrage dont nous venons de nous occuper. Mais, avant de terminer cet article, nous emprunterons au livre de notre adversaire les paroles suivantes auxquelles nous donnons la plus complète adhésion, et nous le prierons de les appliquer à la Russie et à la Pologne : « S'il est vraisem-« blable que le barbare reçu au sein d'une société plus culti-« vée en adoptera volontiers les mœurs et les usages, et sera « bientôt fier d'en faire partie, il n'en est pas moins vrai que « l'homme devenu par son éducation et ses relations sociales « supérieur à un peuple arriéré, éprouve à s'unir à lui une ré-« pugnance naturelle. »

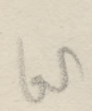
AMBITION ET PROGRÈS DE LA RUSSIE DANS L'ORIENT.

Il faut avoir voyagé dans les provinces turques, s'être mis en contact avec leurs populations, pour se faire une idée exacte de la situation de l'empire ottoman. Une excursion que je viens de faire dans le territoire compris entre Belgrade et Warna, me permet de vous donner un aperçu fidèle de l'état moral de cet empire, que la plupart de vos publicistes traitent avec une inconcevable légèreté, et dont la destinée se lie pourtant si étroitement à celle de tous les peuples européens.

Depuis le traité d'Akerman, la Turquie septentrionale n'a plus, à proprement parler, de frontières. La Servie, la Moldavie et la Valachie sont plus ou moins immédiatement soumises à la domination de l'autocrate, qui, par un reste de respect pour l'Europe, et particulièrement pour l'Autriche, veut bien ne conserver dans ces provinces qu'un pouvoir de fait, qu'il réussit fort mal à dissimuler. Si là se bornait l'ambition de Nicolas, le mal ne serait pas irréparable, et l'Europe n'aurait pas grand sujet de s'alarmer. Mais malheureusement la Russie porte ses vues plus loin. Pour moi, qui avais la bonhomie d'en douter, j'en suis aujourd'hui intimement convaincu.

Le véritable souverain de la Turquie, c'est l'empereur Nicolas. Déjà toutes les populations des pays situés sur les deux rives du Danube lui sont soumises; il a su se concilier leur obéissance par d'habiles ménagemens, par des attentions et des complaisances multipliées. Quant aux pays qui avoisinent Constantinople, les troupes russes qui les occupent lui en assurent la possession ultérieure.

En présence de ces faits, M. de Metternich croise les bras, et les cabinets français et anglais s'amusent à faire de la diplomatie, comme s'ils devaient attendre quelque concession de l'autocrate. Ils sont payés pour connaître les ruses de la politique moscovite. Dès que la possession de la Pologne, l'alliance de la Prusse et de la Suède ont permis à la Russie d'agir librement, elle a envahi la Perse et s'est avancée vers l'empire ottoman. Sans rien risquer, elle s'est emparée de la Crimée et de la Géorgie, et a couvert de ses flottes la mer Caspienne et la mer Noire; aujourd'hui le moindre conflit avec la Perse la rendra maîtresse de Téhéran, et au premier signal de l'empereur, ses hordes se précipiteront des montagnes de l'Arménie sur les plus riches pachaliks de la Turquie d'Asie. Une fois en Asie, où s'arrêtera le czar? son ambition n'ira-t-elle pas jusqu'à tenter la ruine du commerce anglais en Orient? Ou je me trompe étrangement, ou l'Angleterre, en protestant contre la dernière convention conclue entre la Russie et la Porte, songeait moins au maintien de la paix, qu'au danger qu'elle court dans ses possessions asiatiques.



Vous devez penser, d'après tout ceci, que la position du sultan devient de plus en plus difficile et inquiétante. Ce prince, aigri par le malheur, est devenu, par l'opiniâtreté avec laquelle il poursuit ses projets de réforme, l'objet de l'exécration des Musulmans. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'état d'abrutissement et de sombre douleur de ces malheureuses populations; les Turcs ont perdu leur antique énergie; ils ne sont plus aujourd'hui ni Turcs ni Européens; ce n'est plus qu'une masse d'hommes sans force et sans vertu, qui laisse marcher les événemens sans y prendre part, et passera sous un joug étranger en s'écriant: « Dieu est grand! » Tous les grands corps de l'état sont paralysés et n'agissent plus que machinalement. L'opinion la plus générale dans le

peuple, est que le prophète viendra bientôt tirer ses enfans de leur humiliation de plusieurs siècles. Avec de pareils sentimens, on ne peut guère résister à un ennemi que la soif de la conquête possède et pousse en avant; aussi les Russes savent bien que s'ils éprouvent quelque résistance dans l'exécution de leurs projets, ce ne sera pas de la part de la Turquie.

En résumé, l'autocrate a si bien préparé les voies à son usurpation, que la possession de l'empire ottoman lui est désormais assurée. Les puissances de l'Europe occidentale essaieront vainement de s'y opposer; elles ont trop tardé à ouvrir les yeux, et toutes leurs démonstrations ne sauraient aujourd'hui détourner l'empereur de ses desseins. Il y a déjà long-temps qu'elles auraient dû renoncer aux moyens diplomatiques, pour tenir à la Russie un langage énergique et menaçant; maintenant l'aigle du Nord a fait trop de chemin pour reculer, et s'abattra tôt ou tard sur la ville des sultans. Qui donc pourrait éloigner les Russes de Constantinople? Leurs vaisseaux ne sillonnent-ils pas le Bosphore, et leurs canons n'en défendent-ils pas l'entrée? En vérité, on dirait que les cabinets européens ont été poussés par une invincible fatalité, ou que, préoccupés d'autres intérêts plus immédiats, ils ont fait de gaîté de cœur le sacrifice de la Turquie (1).

SYMPATHIES DES ANGLAIS EN FAVEUR DE LA POLOGNE.

RÉUNION TENUE LE 3 MAI A LONDRES, DANS LE BUT DE SECOURIR LES RÉFUGIÉS POLONAIS.

Une bien intéressante réunion des amis de la Pologne eut lieu, le 3 mai, à Londres, dans Freemasons-Hall. Le but de la réunion était de venir au secours des réfugiés Polonais nécessiteux qui se trouvent à Londres et dans les autres parties du royaume. L'assemblée était considérable; un grand nombre de personnes de distinction y assistaient; on y remarquait lord Morpeth, lord Sandon, lord Lumley, lord James Stuart, lord Dudley Stuart, M. Cutlar Fergusson, M. Wentworth Beaumont, M. Hume, M. John Smith, M. Fitz-Stephen French,

(1) Nous empruntons à un journal quotidien cet article, qui nous a paru renfermer un exposé fidèle des vues ambitieuses de la Russie, et des progrès de cette puissance dans l'Orient. (*N. du D.*)

M. C. K. Tynte, M. Edouard Romilly, M. Wilson Patent, M. Buckingham, M. John Blackburne, l'honorable colonel Butler, M. O'Connell, M. Sheil, sir R. Nagle, J. B. Monck, sir John Halsham, Henry Gally Knight. Des Polonais et plusieurs membres de la Société Littéraire des amis de la Pologne, étaient aussi présens à cette réunion. M. T. Wentworth Beaumont fut appelé à l'honneur de la présidence.

Le président déclara d'abord que le but de la réunion était de fournir au public anglais l'occasion d'exprimer sa sympathie aux braves et infortunés polonais qui prirent les armes pour la conquête de leurs droits et de leur liberté, qui, bien que garantis par les traités, leur avaient été indignement ravis.

Lord Morpeth prit ensuite la parole. Les réfugiés polonais, dit-il, qui ont tout sacrifié pour la défense de leurs droits, de leur liberté et de leur pays, méritent au plus haut degré la sympathie des Anglais, et les secours que réclame impérieusement leur triste position. Les annales de l'histoire polonaise sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail relativement aux services rendus à l'humanité et à la civilisation par la Pologne, cette terre sacrée de la chevalerie, la patrie de Kościuszko et de Sobieski ; la Pologne, qui combattit toujours pour la chrétienté, et qui détruisit les Turcs aux portes de Vienne ; cette nation qui a fourni tant de héros, tant de savans, tant d'hommes d'état qui jetèrent un si grand éclat en Europe, avant même que Moscou possédât une église, avant même que St.-Pétersbourg existât. Les habitans de la ville la plus considérable et la plus civilisée du monde, dit l'orateur en terminant son discours, entendront la voix de l'humanité, et ne laisseront pas mourir de faim, dans les rues, des hommes généreux. » Le discours de lord Morpeth fut constamment accompagné par les plus vifs applaudissemens.

M. Hume proposa que des fonds fussent immédiatement votés, pour venir au secours des réfugiés Polonais en Angleterre. L'orateur rappela le temps où les émigrés de France, de Hollande, d'Espagne et de Portugal, et même d'Amérique, avaient été bien accueillis par le gouvernement anglais, qui leur avait libéralement fourni des subsides ; un grand nombre de ces émigrés touchent encore une pension, quoiqu'ils pussent et qu'ils dussent revenir dans leur pays. Il ne pouvait donc pas comprendre pourquoi le trésor de l'état était fermé pour

les courageux et infortunés Polonais. Les listes de souscriptions qu'il souhaitait voir s'ouvrir, étaient moins en faveur des Polonais qu'en faveur de la liberté des peuples, pour laquelle les Polonais s'étaient si vaillamment battus, et à laquelle ils avaient tout sacrifié. Le peuple anglais, dit l'orateur, occupé maintenant à porter la réforme dans ses institutions, tendra une main amie aux Polonais qui se sont soulevés pour le même but; car tout Anglais doit prendre la défense d'un principe qui touche à ses droits les plus sacrés.

M. Adams-Smith et d'autres orateurs appuyèrent la proposition de M. Hume.

Lord Sandon se leva ensuite, et fit entendre d'éloquentes paroles sur les droits que les Polonais avaient à être secourus par la nation anglaise. Puis, il proposa que M. Wentworth Beaumont, lord Dudley Stuart, M. E. Romilly, M. K. Mackenzie, et le docteur Szyrma, fussent nommés membres d'une commission chargée d'examiner les droits que feraient valoir les Polonais pour obtenir des secours.

M. Romilly prit alors la parole, et fit le tableau des rigueurs inouïes et des atrocités commises en Pologne par les Russes; puis il proposa que les différentes sociétés polonaises instituées dans la Grande-Bretagne, fussent invitées par la société polonaise de Londres, à tenir de fréquentes assemblées, et à remettre le montant des souscriptions aux banquiers chargés de les recevoir.

M. Sheil appuya la proposition du préopinant, et passa en revue les nombreuses violations du traité de Vienne.

Lord Dudley Stuart proposa qu'on votât des remercimens en faveur des habitans de Portsmouth et des environs de cette ville, qui avaient secouru les malheureux Polonais avec tant d'empressement et de générosité. Le noble lord fit un tableau de l'affreuse position dans laquelle se trouvent ces Polonais. Le gouvernement leur ayant refusé tout secours, les habitans de Portsmouth avaient ouvert des souscriptions, auxquelles avaient concouru des femmes, des enfans et jusqu'aux soldats de la garnison de cette ville. Des femmes du peuple se sont empressées de faire des vêtemens pour les Polonais. L'orateur accusa le gouvernement d'avoir tout refusé aux réfugiés polonais, quand, jusque là, il s'était montré si prodigue envers les réfugiés de toutes les autres nations; Français, Corses, Hollandais,

Américains, Espagnols, Portugais, tous avaient reçu des secours. Lord Dudley dit, en terminant : C'est aujourd'hui l'anniversaire d'une époque bien glorieuse dans les annales de la Pologne ; c'est le 3 mai (il y a aujourd'hui 43 ans) que cette généreuse nation reçut sa constitution, constitution que les publicistes de tous les pays ont admirée, et à laquelle ils ont donné les plus grands éloges.

M. Cutlar Fergusson se leva ensuite, et fut accueilli par les applaudissemens de toute l'assemblée. L'orateur donna des louanges aux habitans de Portsmouth, qui n'ont fait qu'imiter la conduite des villes qui ont généreusement accueilli les Polonais dans les autres pays. M. Fergusson parla des entrevues qu'il avait eues avec lord Palmerston concernant la Pologne, et dit qu'il espérait que l'empereur Nicolas n'ignorait pas que, sur 658 membres de la chambre d'Angleterre, aucune voix ne s'était élevée en faveur de la politique spoliatrice de la Russie, en faveur du joug de fer qui opprime la Pologne.

M. Buckingham parla ensuite des soldats polonais qu'il avait vus à Porstmouth, et fit le plus grand éloge de leur conduite.

M. O'Connell adressa de violens reproches au gouvernement anglais, pour ne pas s'être opposé aux atrocités que les Russes ont commises à Varsovie et dans les autres provinces polonaises, pour ne pas avoir empêché l'exil des nobles dans les déserts de la Sibérie, et les affreux traitemens dont ont été victimes des femmes, des enfans. M. O'Connell s'éleva surtout contre l'enlèvement des enfans polonais. L'orateur, après s'être étendu sur la gigantesque puissance de la Russie, sur son ambition démesurée, proposa que la Société Littéraire polonaise fût engagée à publier un écrit périodique, destiné à donner les documens authentiques sur la condition présente de la Pologne, et toutes les nouvelles qui intéressent ce malheureux pays.

Cette proposition fut appuyée par un grand nombre de membres.

Après quelques autres propositions de moindre importance, l'assemblée vota des remerciemens à l'honorable président ; et la séance se termina par une grande souscription, à laquelle les dames prirent part.

Le chiffre des souscriptions ouvertes à cette occasion en faveur des Polonais, s'élève à 8,606 fr.

LITTÉRATURE.

DZIADY, OU LA FÊTE DES MORTS,

POÈME DE MICKIEWICZ, TRADUIT PAR M. BURGAUD DES MARETS.

Le Polonais a déjà publié plusieurs fragmens d'un poème dramatique de Mickiewicz dont nous annonçons aujourd'hui la traduction. Nos lecteurs ont pu juger par ces fragmens combien elle est belle et profonde cette œuvre du poète pélerin qui n'a des hymnes et des chants que pour célébrer les grandeurs passées de sa chère Pologne, pleurer ses infortunes présentes, ou consoler ses enfans dispersés en leur montrant l'avenir! Elle est sainte la voix du poète lorsqu'elle s'élève ainsi pour défendre l'humanité et les peuples opprimés, et le génie est réellement alors l'élu et l'envoyé de Dieu pour éclairer les hommes, les consoler et leur montrer leur route à travers les siècles et les souffrances! Heureux l'homme qui se rend ainsi utile à ses frères malheureux et sait utiliser les biens que Dieu lui a donnés!

Toutes les œuvres de Mickiewicz sont des œuvres de patriotisme, comme sa vie n'est qu'une vie de souffrances et de sacrifices pour cette même patrie. Dans le livre des Pélerins le poète a élevé sa voix pour ses frères qui souffrent; il a voulu, dans les Dziady, rappeler les premières persécutions qu'il a éprouvées pour sa patrie. L'ame de Mickiewicz semble grandir avec ses infortunes; plus il souffre, plus il est persécuté, et plus sa voix devient forte, et son génie puissant et vigoureux. Le poème des Dziady, dont une partie a été composée depuis la dernière catastrophe de la Pologne, est destiné à dérober à l'oubli cette persécution de Wilna dont il avait été lui-même une des victimes. Il a dédié ce poème à la mémoire de ceux d'entre ses amis qui, moins heureux que lui, et perdus au milieu des glaces de la Russie, ont péri dans la prison ou l'exil. « Nous ne connaissons rien dans la littérature moderne, dit M. de Montalembert dans la préface du Livre des Pélerins, de supérieur à cette œuvre des Dziady, où un génie à la fois si cahtolique et si national a parcouru tout le domaine de la poésie, depuis l'amère et vindicative énergie de la satire, jusqu'à une piété tellement ardente et tel-

lement exaltée, qu'on la dirait empruntée aux légendes de la primitive église, ou aux concerts des esprits célestes. »

Quelle pompe! quelle grace, et en même temps quelle mystérieuse terreur dans cette fête des *Dziady*, où l'on voit passer les ombres de ceux qui ne sont plus; où la voix du vieux *Guślarz* (1) est assez puissante pour briser les liens de la tombe, pour rompre les mystères de la mort! Quoi de plus gracieux que l'ombre de ces deux enfans qui agitent leurs ailes d'or! comme deux feuilles entraînées par le vent, elles se suivent et tournoient au faîte de l'église: l'ange se joue avec l'ange comme sur une branche la colombe avec la colombe; leurs têtes étincellent; leurs vêtemens sont des rayons de l'aurore, et ils ont deux petites ailes comme les papillons. — Ils ne sont pas tout-à-fait heureux après la mort, parce que sur la terre ils n'ont connu rien d'amer; pour eux tout était caresse et plaisirs. — S'ils viennent aux *Dziady*, ce n'est point pour demander des prières, mais deux petits grains de poivre, parce que pour savourer les douceurs du ciel, il faut avoir une fois connu l'amertume. Quoi de plus terrible que cette scène de la troisième partie où, à la voix du Guślarz, un cadavre sort de la tombe, paré comme pour un jour de noces, et poursuit Satan qui fuit devant lui sous la forme d'une vierge! Au moment où il va saisir la vision, d'énormes chiens s'élancent et le déchirent en morceaux; ils secouent ses membres et dispersent dans les champs des lambeaux de chair. Mais chaque partie du cadavre est vivante, comme un cadavre distinct, chacune court pour se réunir en un tout: la tête sautille comme un crapaud, et les narines vomissent des flammes; la poitrine rampe comme la coquille d'une tortue.... la tête se joint au corps en fendant la terre comme un crocodile; les doigts, détachés des mains, palpitent et serpentent comme la couleuvre; la main fouille dans le sable, et attire le bras à elle; les jambes accourent, et le cadavre se dresse encore entier, et sa bien-aimée le séduit encore; mais les chiens reviennent et le carnage recommence. — Nous ne connaissons rien de plus triste dans aucune littérature, et rien de plus sublime en même temps, que cette scène de la prison, où, après le concert des anges, les prisonniers réunis s'entretiennent des malheurs de la patrie, et

(1) Sorte de prêtre à qui une superstition populaire croyait le droit d'évoquer les ombres des morts.

où l'un d'eux leur raconte le départ des *kibitka* (1) dont il a été témoin le matin. « Le peuple ceignait la prison d'un rempart immobile : les troupes en armes, les tambours en tête, se tenaient sur deux rangs comme pour une grande cérémonie : au milieu d'elles étaient les kibitka... Au roulement du tambour, on ouvre les portes de l'hôtel-de-ville...... Chaque prisonnier avait près de lui une sentinelle, la baïonnette au fusil. Pauvres enfans!.... ils avaient tous, comme des recrues, la tête rasée, les fers aux pieds! Le plus jeune, âgé de dix ans, se plaignait de ne pouvoir soulever ses chaînes et montrait ses pieds nus et ensanglantés... L'officier de police, homme plein d'humanité, examine lui-même les chaînes : Dix livres... c'est conforme au poids prescrit!....

On entraîna Janczewski. Je l'ai reconnu.... les souffrances l'avaient fait laid, maigre; mais que de noblesse dans ses traits! Il regardait de la kibitka comme de son rocher isolé le grand empereur! Tantôt d'un œil fier, sec, serein, il semblait consoler ses compagnons de captivité; tantôt il saluait le peuple avec un sourire amer, mais calme; il semblait vouloir lui dire : « Ces fers ne me font pas tant de mal.... » Il s'aperçut que le peuple pleurait en regardant ses fers, et il secoua ceux qui chargeaient ses pieds, comme pour montrer qu'il pouvait les porter. La kibitka s'élance... il arrache son chapeau de sa tête, se dresse, élève la voix, crie trois fois : « La Pologne n'est pas encore morte! » et il se perd dans la foule. Mes yeux suivirent long-temps cette main tendue vers le ciel, ce chapeau noir pareil à un étendard de mort, cette tête violemment dépouillée de sa chevelure, cette tête sans tache, fière, qui brillait au loin, annonçant à tous l'innocence de la victime et l'infamie des bourreaux; elle surgissait du milieu de la foule, noire de tant de têtes, comme du sein des flots celle du dauphin, prophète de l'orage....

Cependant, les voitures défilaient; tous les visages étaient pâles comme des cadavres, et dans cette foule immense il régnait un tel silence que j'entendais chaque pas et chaque bruissement des chaînes. Le peuple, l'armée, tous sentaient l'horreur du supplice, mais tous se taisaient, tant ils ont peur du czar... Enfin le dernier prisonnier parut; il semblait résister,

(1) Voiture d'un usage fréquent en Russie, et destinée souvent au transport des prisonniers.

le malheureux, il se traînait avec effort et chancelait à chaque pas. On lui fait descendre lentement les degrés : à peine a-t-il posé le pied sur le second qu'il roule et tombe. C'était Wasilewski; il avait reçu tant de coups à l'interrogatoire, qu'il ne lui était pas resté une goutte de sang au visage. Un soldat vint et le releva; il le soutint d'une main jusqu'à la voiture, et de l'autre il essuya de secrètes larmes. Wasilewski n'était pas évanoui, mais il était raide comme une colonne; ses mains, engourdies comme si on les eût détachées de la croix, s'étendaient au dessus des épaules du soldat; il avait les yeux hagards, hâves, largement ouverts!... Et le peuple aussi a ouvert les yeux et les lèvres, et soudain un seul soupir, parti de mille poitrines, retentit autour de nous, un soupir creux et souterrain; on eût dit un gémissement sorti à la fois de toutes les tombes de l'église. Le détachement l'étouffa par le roulement du tambour. Les kibitka fendent la rue, rapides comme l'éclair; une seule paraissait vide; elle contenait pourtant un prisonnier, mais il était invisible. Seulement, au dessus de la paille apparaissait une main ouverte, livide, une main de cadavre, qui tremblotait comme en signe d'adieu. La kibitka s'enfonce dans la mêlée; avant que le fouet ait dispersé la foule, on s'arrête devant l'église, où je jette les yeux: je vois la main du prêtre élever au ciel la chair et le sang du Sauveur, et je dis : « Seigneur, toi qui, par le jugement de Pilate, as versé ton sang innocent pour le salut du monde, accueille cette jeune victime de la justice du czar; elle n'est ni aussi sainte ni aussi grande, mais elle est aussi innocente ! »

Le poème des *Dziady* n'est point terminé; trois parties seulement ont été publiées, deux à Wilna, depuis 1823, l'autre à Paris, en 1832.

Nous regrettons que M. Burgaud des Marets ne nous ait pas donné une traduction complète. Cependant, que de beautés dans ces quelques pages! quelle poésie! quelles pensées! quelle force! Ici tout frappe, tout émeut, tout ébranle; rien n'est pour l'expression, tout est pour l'idée, ou plutôt pour le patriotisme; car ici le patriotisme vit dans chaque ligne, dans chaque mot. Mais ce n'est plus un patriotisme mesquin et petit comme l'entendent la plupart de nos hommes politiques; c'est un patriotisme plus noble, plus élevé, plus généreux; il est vaste et grand comme l'humanité. Toutes les nations sont ici représentées

dans une seule; les souffrances de la Pologne sont les souffrances de tous les peuples, et son avenir est celui de toutes les sociétés. Mickiewicz n'a pas craint d'aborder les plus vastes problèmes de l'avenir social et religieux des nations, et il nous le montre résolu dans l'avenir de sa Pologne bien-aimée.

Espérons que nous pourrons avant peu juger de l'œuvre entière, et voir jusqu'où peut s'élever le génie lorsqu'il a pour guides les plus grands et les plus nobles sentimens, le patriotisme et la religion, deux sources inépuisables des plus fécondes et des plus brillantes inspirations.

J. M.

DERNIER CHANT DE GARCZYNSKI.

Ma poitrine est haletante. — Comme les yeux de l'oracle en délire, mes pensées pénètrent au fond de l'ame. — Elles me brûlent, m'engourdissent et me font frissonner, et l'esprit prophétique que la pensée a mis en moi, s'élève comme un fantôme évoqué de l'étroite enceinte du tombeau; il épouvante le monde et dévoile l'avenir; ou bien la pensée, comme la prunelle blessée des rayons du soleil, se noie dans les larmes et expire dans le chant mélancolique.

Oh! alors, alors, ma poitrine est puissante, mon sang, pareil au jet de lumière qui s'élance du foyer de la comète, fait battre violemment mon cœur, et empreint le signe de l'inspiration sur mes joues, sur mes lèvres et dans mes yeux. — Je vole — je m'évanouis — je tombe.... — et mon esprit, emporté sur l'aile de l'inspiration prophétique, me pénètre, comme, avec son regard, le soleil perce le monde, et ma pensée joue de nouveau dans les rayons de la lumière comme une colonne d'atomes, ou comme le cercle de l'arc-en-ciel déployé dans les airs.

Mes pensées et mes sentimens, mon esprit, sous mille formes, sont dans ce jeu, dans cette lutte continuelle, sans fin. Quand je laisse envoler mes pensées à leur gré, comme des aigles, mes yeux se tournent vers le soleil, et leurs ailes fatiguées ne se replient pas avant que le cœur n'ait repris toute sa force. Et quand mon sang et mes sentimens se seront gonflés comme les ondes d'un torrent, et feront surgir des millions de vagues pressant les vagues, ma pensée surnage, pareille au rocher ou

à l'arbre ombreux dont l'image flotte toujours sur l'eau, quoique la vague poussant la vague la détruise sans cesse.

Dans mes nuits sans sommeil, avec ma paupière ouverte, la main tremblante, le sourire de l'amitié, de l'amour, j'errais dans l'espace, au loin, bien loin, et je pressais sur mon cœur ceux qui étaient loin de moi.

Dans la journée, j'interromps parfois tout à coup mon discours, et je me perds dans les tourbillons de mes rêves, comme le pilote dont le vaisseau errant loin des rivages, sans boussole et sans voiles déchirées par les vents, périt au milieu des flots.

Parfois aussi la tristesse revient dans mon cœur, le sourire est sur mes lèvres, quelquefois même un signe indifférent appelle les larmes à mes yeux; et quand le délire s'apaise, mon cœur bat plus lentement, et mes pensées luisent comme ces nuées de pâles étoiles au front de la nuit.

Alors les mondes des souvenirs dispersés et éteints du passé s'élèvent en mon ame comme les murs d'un édifice immense; alors le temps n'est plus rien; le terme, l'instant, l'origine ne sont plus que des expressions, que la forme d'une seule pensée, d'une pensée éternelle, où le temps et le fini se perdent. Alors mille ans peuvent s'écouler en une heure — mille ans s'écouler et repasser devant l'œil, et l'homme devenir en son ame grand comme Dieu.

Celui qui a pressenti ces choses a terminé la lutte du sentiment avec la pensée — il ne lutte pas — il désire, il pense, il crée. Ainsi que dans le sanctuaire, en lui s'est éveillé l'esprit divin; et, uni chaque jour plus intimement en esprit à la divinité, il rejette de plus en plus vite pour l'éternité les restes de son corps, comme des vêtemens usés, jusqu'à ce qu'enfin celui qui a déchiré le voile de l'avenir ferme corporellement ses paupières à la lumière.

Alors— ô fortuné moment! arraché du tourbillon des êtres du fini, l'esprit retourne à sa source d'où la pensée de Dieu l'avait tiré un instant pour purifier et éclairer ce monde.

Et mon esprit y remontera-t-il aussi?— Demande vaine!— Combien de fois je rêve des cieux, de Dieu, du monde! Mais j'ai encore une heure devant moi; et qui peut savoir ce que deviendra mon esprit dans une heure?

Peut-être un peu de cendre, que les vents disperseront dans l'espace et qui retombera à terre quand les vents suspendront

leur vol. — Chaque homme est ici-bas pour faire sa route. — Lorsque le matin a été orageux, le soir, dit-on, sera troublé par la tempête.

Je me suis élevé et j'ai grandi à l'école du malheur, comme le vent sur la montagne! peut-être je mourrai comme le vent; n'importe, j'attendrai encore cette seule heure, je subirai avec courage ce que j'aurai mérité. L. P.

L'EXILÉ,

PAR M. DE LA MENNAIS.

L'auteur de l'hymne délicieux : *Dors, ô ma Pologne!* n'a point oublié dans ses inspirations cette malheureuse Pologne qui a déjà tant coûté de sang aux braves, et de larmes à l'humanité. Dans son nouvel ouvrage, M. de La Mennais a consacré une page aux exilés ; à ces enfans de l'infortune, qui, de nos jours, frappent à la porte hospitalière des nations; à ces enfans de l'exil, qui, fiers de leurs malheurs, souffrent avec autant de gaieté et de résignation qu'ils ont combattu avec courage. Les paroles que l'auteur des *Paroles d'un Croyant* adresse aux exilés leur seront une douce consolation ; elles germeront dans leur esprit, fortifieront leurs ames ardentes, leurs cœurs brisés. *Le Polonais* manquerait à sa mission, s'il ne recueillait ces paroles si belles de patriotisme que semblent avoir inspirées la vue des grandes infortunes de la Pologne et de ses enfans dispersés.

« Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !

J'ai passé à travers les peuples, et ils m'ont regardé, et je les ai regardés, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

Lorsque je voyais, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disais : Heureux celui qui retrouve le soir le foyer domestique, s'y assied au milieu des siens! L'exilé partout est seul.

Où vont ces nuages que chassent la tempête? Elle me chasse comme eux. Et qu'importe où? L'exilé partout est seul.

Ces arbres sont beaux, ces fleurs sont belles ; mais ce ne sont point les fleurs ni les arbres de mon pays : ils ne me disent rien. L'exilé partout est seul.

Ce ruisseau coule mollement dans la plaine; mais son murmure n'est pas celui qu'entendit mon enfance : il ne rappelle à mon ame aucuns souvenirs. L'exilé partout est seul.

Ces chants sont doux, mais les tristesses et les joies qu'ils réveillent ne sont ni mes tristesses ni mes joies. L'exilé partout est seul.

On m'a demandé : Pourquoi pleurez-vous? Et quand je l'ai dit, nul n'a pleuré, parce qu'on ne me comprenait point. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des vieillards entourés d'enfans, comme l'olivier de ses rejetons; mais aucun de ces vieillards ne m'appelait son fils, aucun de ces enfans ne m'appelait son frère. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes filles sourire, d'un sourire aussi pur que la brise du matin, à celui que leur amour s'était choisi pour époux; mais pas une ne m'a souri. L'exilé partout est seul.

J'ai vu des jeunes hommes, poitrine contre poitrine, s'étreindre comme s'ils avaient voulu de deux vies ne faire qu'une vie; mais pas un ne m'a serré la main. L'exilé partout est seul.

Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

Pauvre exilé! cesse de gémir; tous sont bannis comme toi : tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses et amis.

La patrie n'est point ici-bas; l'homme vainement l'y cherche : ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé! »

VARIÉTÉS.

UNE VICTIME DE MOINS (1).

Le comte *** eut le malheur de tomber au pouvoir des Russes, dix-sept jours après la prise de Varsovie. Le détachement de cavalerie circassienne (2) qui le fit prisonnier,

(1) Nous espérons que nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le récit de la captivité et de l'évasion du comte ***, un des illustres auteurs de la dernière révolution polonaise.

(2) Ce corps de troupes est en général composé d'hommes aussi stupides que barbares, dont les actes de cruauté en Pologne surpassent tout ce qu'on peut imaginer de plus atroce.

après l'avoir dépouillé de ses effets, comme des voleurs de grand chemin, lui fit subir les plus cruels traitemens, et le conduisit au camp du général Renné, situé près de Nieszawa. De là, il fut transporté dans la prison de Praga, enfermé dans un noir cachot, et abreuvé de toutes sortes d'outrages par le commandant Tscheleiof : il y demeura quarante-deux jours, et chaque jour Tscheleiof inventait quelque nouveau supplice pour son prisonnier. Après ces quarante-deux jours, le comte *** fut relégué à Varsovie dans un couvent de carmes qui avait été transformé en prison. Pendant son séjour dans ce lieu, il n'eut à se plaindre d'aucun mauvais traitement; il est même de notre devoir de rendre justice aux Russes dans cette occasion ; car, parmi nos ennemis, on rencontre quelquefois des hommes sensibles, qui savent compatir aux nobles infortunes. Plût au ciel que tous les agens de Nicolas agissent envers les Polonais avec cette douceur et cette humanité que le comte *** trouva dans sa prison de Varsovie!

Les égards et la bonté de ses gardiens allèrent jusqu'à le laisser sortir de prison, et à lui permettre de se promener dans la ville, sans autre garantie que sa parole d'honneur qu'il ne tenterait pas de s'évader. Cependant, quelque consolante que fût l'humanité dont on usait envers le prisonnier, il n'ignorait pas les périls qui le menaçaient, en voyant surtout que des Polonais moins compromis que lui auprès de la Russie, avaient payé de leur tête la part qu'ils avaient prise dans la dernière révolution. L'idée seule de périr de la main du bourreau rendait la vie affreuse au prisonnier, et le porta, dans un moment de désespoir, à prendre du poison, dont il s'était muni pour se soustraire aux tortures auxquelles les Russes ont souvent recours pour obtenir des révélations et des aveux. Mais la dose de poison ne fut pas assez forte pour causer le trépas ; au lieu de la mort qu'il invoquait, le comte *** eut à endurer d'épouvantables douleurs, qui le privèrent pendant quelque temps de l'usage de ses sens. La ronde de nuit l'ayant trouvé étendu sans connaissance sur le plancher, appela un médecin ; mais le malade qui s'obstinait à vouloir mourir, refusa tous les secours de l'art. Cette tentative de suicide se termina par une maladie lente, accompagnée d'un grand épuisement de forces. C'est pendant que le prisonnier languissait dans cet horrible état, qu'il fut visité dans sa prison par

une paysanne qui avait long-temps insisté auprès de ses gardiens pour parvenir jusqu'à lui. Quelles furent sa surprise et sa joie en reconnaissant sous ce costume son épouse chérie, qui avait fait cent cinquante lieues à pied pour le voir (1) !

La comtesse trouva son mari gisant sur un lit de douleur, les yeux éteints, le visage pâle et presque méconnaisable. Mais à peine le prisonnier eut-il reconnu son épouse, que son visage se ranima peu à peu, et qu'il s'écria avec un accent de joie et de bonheur : « O ma femme ! ô ma patrie ! »

Plus d'un an s'écoula ainsi dans cette captivité ; à la fin du quinzième mois, le prisonnier fut transporté à Kiow, et de là à Zytomirz en Volhynie, où, par faveur spéciale, on accepta la caution que donna pour lui le maréchal du gouvernement. Le comte *** fut donc autorisé à vivre dans ses terres, à condition qu'il ne recevrait ni ne verrait personne. Mais comme on chercherait en vain de la bonne foi dans les actes du gouvernement russe, et que les promesses et les engagemens les plus solennels sont indignement violés, le départ du général Korsakof pour Saint-Pétersbourg donna occasion au général-gouverneur Levaschef de faire enlever le comte ***, sans aucun motif, et de l'enfermer dans la prison de Zytomirz. Là, il fut gardé au secret, et condamné de nouveau aux plus cruels traitemens. Mais ceci dura peu : le prisonnier, aidé de ses amis, parvint, par une nuit obscure, à s'échapper de son cachot, et, escaladant le mur de sa prison, il descendit dans une ruelle où l'attendait une voiture. Comme un domestique était resté dans la cellule du prisonnier, la sentinelle qui le gardait entendant, comme de coutume, le bruit des pas d'un homme, ne put rien soupçonner, et ce fut seulement le lendemain qu'on s'aperçut de l'évasion du prisonnier, qui franchit promptement la frontière, et passa en Galicie. Le gouverneur russe s'empressa de faire faire les plus minutieuses recherches pour découvrir le lieu de sa retraite ; car il était sûr d'obtenir l'autorisation immédiate d'une extradition. Mais le comte *** connaissant tous

(1) Qui ne connaît le sublime dévouement et le patriotisme des femmes polonaises ? Personne en France n'a oublié les belles actions et le dévouement de la comtesse Claudine Potocka et de mademoiselle Szczaniecka, et surtout l'héroïsme de la comtesse Émilie Plater, qui, à la fleur de son âge, sacrifia sa fortune et sa vie pour la défense de son pays.

les périls qu'il courait dans cette province, prit aussitôt le chemin de Carlsbad, déguisé en domestique; puis alla à Hambourg, pour se rendre en Angleterre.

Ces lignes étaient déjà tracées, quand nous avons appris l'arrivée en France du comte ***. Nous espérons qu'il voudra bien lui-même publier tous les détails de sa captivité et de son évasion. Puisse-t-il jouir, dans ce pays, du repos et de la tranquillité si nécessaires après ses longs malheurs. Que les chagrins de l'exil soient adoucis par une noble hospitalité, et surtout par la présence de cette illustre paysanne dont la tendresse et la sollicitude surent, en Pologne, lui rendre la vie et le bonheur !

LE GÉNÉRAL DEMBINSKI EN ÉGYPTE.

Les nouvelles que nous recevons d'Égypte nous donnent d'intéressans détails sur un nouveau trait du caractère polonais, dans lequel nous retrouvons ce type chevaleresque que nous avons souvent admiré, mais que, dans l'intérêt même de la Pologne, nous aimerions à voir moins exclusif, ou poussé à un moindre degré par les fils de cette noble et malheureuse nation.

Le général Dembinski, qui dans la dernière guerre d'indépendance a brillé au premier rang des défenseurs de la patrie, avait quitté la France, il y a un an, dans l'intention de tirer parti de la mésintelligence du vice-roi d'Égypte avec la Russie, au profit de l'émigration polonaise. Le général fut reçu avec distinction par le vice-roi et par son fils Ibrahim, et il obtint que 400 officiers polonais, pris parmi les réfugiés en France, seraient employés dans l'armée, sans distinction, à l'égal des Turcs.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés, que le général s'aperçut d'un changement dans les dispositions du vice-roi. Sur ces entrefaites, un nouveau consul de Russie, le colonel Duhamel, arriva à Alexandrie, et deux jours après, le général apprit que, par exception, lui et plusieurs officiers déjà admis, pourraient continuer leur service dans l'armée du vice-roi, mais que désormais les ports de l'Égypte seraient fermés à tous les autres Polonais. Le général Dembinski, blessé par cette con-

duite à l'égard de ses compatriotes, offrit sa démission au vice-roi, et tous les officiers Polonais suivirent cet exemple. Le vice-roi, auquel le général avait su plaire, fit d'inutiles efforts pour le retenir, et, dans l'espoir de changer sa détermination, voulut lui faire compter la somme de 18,000 francs à titre de solde; mais le général refusa de la recevoir, prétendant qu'en venant en Égypte il s'était proposé d'être utile à la cause polonaise presque autant qu'au vice-roi, et qu'il devait se retirer, puisqu'il ne pouvait pas atteindre son but. Le général poussa son désintéressement jusqu'à faire vendre six magnifiques chevaux dont Ibrahim lui fit présent, et en fit verser le montant entre les mains du consul de France en Angleterre, pour élever un monument à la mémoire de Sułkowski, de cet officier d'ordonnance tant aimé de Bonaparte, qui trouva la mort dans l'insurrection du Caire. La noble conduite du général et celle de tous les autres officiers polonais leur valurent l'estime et l'admiration générales. Comme le vice-roi pressait Dembinski d'accepter la somme qui lui était due, en lui rappelant que sa fortune lui avait été confisquée : «Je suis soldat, ré« pondit le général, et je sais, au besoin, coucher sur la dure et « supporter les privations. »

Tout en rendant hommage au désintéressement du général polonais, nous regrettons que lui et ses compagnons n'aient pas trouvé moyen de prolonger un séjour qui eût pu à la longue produire au moins une partie des résultats auxquels ils avaient à cœur d'arriver. Il eût fallu savoir *attendre*, et céder à plus d'une pénible nécessité. Mais savoir attendre est bien difficile aux ames de feu qui, par caractère, éprouvent pour tout calcul un éloignement involontaire : c'est pourtant une science que nous souhaitons aux Polonais, comme nous ne cessons jamais d'appeler de nos vœux leur régénération nationale, ne fût-ce que pour l'honneur de notre siècle et la conservation des plus belles qualités de l'homme.

LE TRÉSOR DE LA FORÊT DE BIAŁOWIEŻ.

Avant que les hommes eussent commencé à se disputer le sol au prix de leur sang, ils avaient à lutter contre des animaux et des forêts vierges. Dans les pays civilisés, rien ne nous

rappelle cet état primitif de l'homme ; la nature a cédé à l'art ; il n'y a pas un seul arbre, un seul arbrisseau qui n'ait reçu son empreinte. Mais en Pologne on trouve encore des forêts vierges, sauvages, imposantes, qui portent le caractère de leur première création. L'homme s'en dit le maître, mais sa domination est incomplète ; il est parvenu à se tracer des sentiers et des chemins, mais des siècles se sont écoulés sans qu'il ait pu parcourir tous les réduits de ces immenses forêts. Plus d'un chêne se couvrira de la mousse blanche de la vieillesse et tombera, avant que ses feuilles qui joncheront périodiquement la terre ne soient foulées par le pied de l'homme. La plus belle et la plus noble de ces forêts est, sans contredit, celle de Białowież, qui a donné asile aux bisons chassés des états méridionaux.

Cependant, cette résidence antique des bisons, ces bois immenses dont l'œil ne peut mesurer l'étendue, s'élèvent sur des terrains qui ne leur appartenaient point originairement. Sous des troncs d'arbres séculaires, vous trouverez des sépultures; souvent le chasseur égaré dans ses profonds abîmes rencontre tantôt des monceaux de terre régulièrement élevés, tantôt des pierres disposées avec symétrie les unes à côté des autres, tantôt des débris de crânes humains à l'entrée du terrier du blaireau. On dirait que jadis le sol où s'élèvent ces forêts fut envahi par des hordes barbares qui se livraient à une guerre d'extermination.

La forêt de Białowież se trouve non loin de la contrée où, il y a dix siècles, habitait le peuple des Jadzwingues. Ce peuple libre défendit long-temps son indépendance ; mais enfin il fut vaincu et perdit jusqu'à son nom. Plus tard, la forêt de Białowież devint la frontière des Léchites, des Russiens et des Lithuaniens. Plus d'une armée de Croisés pénétra dans son sein ; plus d'une fois elle fut foulée par des chevaux tartares, et devint le théâtre de sanglans combats.

A qui donc appartiennent ces ossemens blanchis que le temps n'a pas détruits ? Quelle main éleva ces monceaux ? quelle main posa ces pierres tumulaires ? Ce sont des questions plus vieilles que l'histoire. Il existe des traditions qui passent de bouche en bouche, de génération en génération, et qui remontent aux siècles les plus reculés. Ces récits souvent fantastiques et toujours poétiques, ces contes, ces chants, ces légendes ont un caractère de naïveté et d'originalité que ne pourra jamais ap-

précier ni comprendre l'homme étranger à ces contrées. Le paisible habitant des bois connaît la nature et la langue des arbres au milieu desquels il vit; il est attentif au bruit des feuilles qu'agite le vent; il adresse ses prières au tilleul, ses plaintes au mélancolique sapin, et, en échange, il en reçoit d'étranges révélations. Si jamais il vous arrive de parcourir ces régions avec un vieux chasseur, vous entendrez d'étonnans récits auxquels votre imagination se refusera peut-être de croire. Et de qui ce chasseur tient-il ces révélations? de son grand-père, vieillard mort depuis de longues années. Ce vieillard fut sans doute un homme extraordinaire; il connaissait les secrets de la nature, il savait lire dans le grand livre de l'avenir, il savait évoquer les ombres.

Rien d'aussi intéressant, d'aussi riche en fait d'observations, que l'étude de l'esprit superstitieux des peuples qui n'ont point encore perdu leur premier caractère, le vrai type de leur croyance. Toutes les fois que l'occasion se présentait, j'écoutais attentivement les récits des traditions populaires. Il existe, me dit-on une fois, en Lithuanie, une plante qui fleurit une seconde tous les ans, la nuit de la St-Jean. Cette plante, qui se plaît dans les lieux isolés et ombreux, c'est la fougère. Ses grandes feuilles rudes et inclinées ne servent jamais de nourriture, les animaux et les insectes les fuient. Celui qui parviendra à trouver la fleur invisible de cette plante, qui aura le courage de vaincre la terreur que lui inspireront les mauvais esprits qui la gardent, celui-là verra un monde invisible, et saura où sont enfouis des objets perdus, connaîtra le passé et prédira l'avenir.

Il y a à peine quelques années, un événement curieux, dont nous pouvons garantir l'authenticité, se passa en Lithuanie. Dans un des villages de Lithuanie, situé auprès de la forêt de Białowież, qui s'étend entre le territoire lithuanien et celui de la Pologne proprement dite, vivait, avec sa famille, un pauvre paysan; une charrue et une paire de bœufs composaient toute sa fortune. Un jour, fatigué après avoir labouré pendant toute la matinée, il s'endormit; mais les bœufs, qu'il laissait paître librement, s'éloignèrent peu à peu, et finirent par s'enfoncer dans la forêt. Le paysan, à son réveil, les chercha vainement, et se livra au désespoir; il adressa dévotement des prières à St-Antoine, et, les yeux baignés de larmes, il prit le che-

min de la forêt et y chercha si long-temps ses bœufs que la nuit vint l'y surprendre. Personne n'a su comment il passa cette nuit; mais le lendemain, on vit, au lever du soleil, le paysan, le visage plus gai que de coutume, menant devant lui ses bœufs; et comme c'était le jour solennel de la St-Jean, il fit parer sa femme de ses habits du dimanche et l'accompagna à l'église. Après l'office, on les vit entrer dans une auberge, où ils distribuèrent, avec profusion, de l'eau-de-vie à tous leurs amis. Après de nombreuses libations, on s'entretint de l'expédition nocturne de la veille, et c'est alors que le paysan laissa échapper quelques révélations. Chacun s'étonnait de la belle humeur de notre homme, et surtout de la grande quantité d'eau-de-vie qu'il faisait servir et qu'il payait en argent comptant. Le dimanche suivant, il fit encore les honneurs du cabaret dans une petite ville du voisinage, et la surprise fut à son comble quand on le vit marchander un cheval, et s'entretenir confidentiellement avec le juif le plus riche des environs. Le bruit courut bientôt que notre homme avait découvert un trésor en cherchant ses bœufs; on raconta même les plus minutieux détails de cette aventure : la fleur de fougère, disait-on, s'était accidentellement accrochée à son łapeć (1); il avait triomphé de la foule des mauvais esprits, et, initié aux choses les plus mystérieuses, il s'était rendu à la terrible caverne, et puis s'étant glissé sous le tronc d'un sapin renversé, il avait rampé long-temps dans un lieu très étroit, qui ressemblait au terrier du renard, lorsque frappé tout à coup par une grande clarté, il aperçut des monceaux de diamans et des coffres remplis d'or, d'argent et d'objets précieux. Voilà les bruits qui couraient sur la fortune du paysan; mais on n'en parlait qu'avec réserve pour ne point l'iriter; car il savait tout, et son omnipotence n'avait point de bornes. Il était dans son pouvoir de punir l'indiscrétion, d'amener la grêle avant la moisson, de lancer la mortalité parmi les bestiaux, de changer l'homme en loup.

Dans le lieu le plus sauvage de la forêt de Białowież, au confluent des rivières Narewka et Lutownia, sur une langue de terre entourée d'un marais, s'élève un monticule d'environ quatre-vingts toises de circonférence et de sept de hauteur; cet

(1) Chaussure faite en écorce de bois, et d'un fréquent usage parmi les paysans en Lithuanie.

exhaussement de la terre, de forme circulaire et couronné par des arbres antiques, porte les traces évidentes de la main de l'homme; c'est un de ces souvenirs de l'antiquité qui se perd dans les temps les plus reculés, et qui fournit sans cesse un aliment à l'imagination. Le bruit public désignait ce lieu comme renfermant un trésor; mais ces notions traditionnelles auraient probablement été dédaignées comme beaucoup d'autres récits populaires, si des circonstances extraordinaires n'avaient attiré sur ce fait l'attention générale.

A 4 lieues de l'endroit mystérieux qui cachait le trésor, auprès de la forêt de Białowież, se trouvait un château habité par un jeune homme riche; la chasse et les plaisirs de la campagne occupaient tout son temps. Il aimait à faire bonne chère, aussi avait-il de nombreux amis et des créanciers plus nombreux encore. Sa maison était toujours remplie de visiteurs; c'est là qu'on allait chercher les nouvelles les plus récentes. Là, arriva à son tour la nouvelle de l'homme au trésor. C'était en été, au moment où les amusemens et les jeux cessèrent dans les villes environnantes, et avant l'ouverture de la chasse. Le bruit de la découverte d'immenses richesses frappa vivement notre jeune homme, et il conçut l'idée de visiter lui-même l'endroit mystérieux. Ses recherches furent probablement infructueuses, mais son expédition fut la cause de nouveaux bruits. On disait qu'il avait découvert un grand trésor, et ce bruit allait croissant, car le jeune homme était loin de le démentir; au contraire, on voyait briller à ses doigts des bagues en diamans aux dessins antiques, qu'il n'avait jamais portées jusque là; on l'entendait souvent s'entretenir de numismatique; il montrait à ses amis une grande médaille en or où étaient gravés des caractères inconnus. On dit alors qu'on avait vu une médaille semblable dans les mains d'un Tartare habitant Niemież, auprès de Wilna. Quelque temps après, pendant qu'il concluait un marché avec un juif, il dit, en montrant la forêt : « J'ai même là bas des capitaux. » On ignore quel sens pouvaient avoir ces paroles. Tout cela ne pouvait que confirmer les bruits qui couraient sur la découverte d'un trésor enfoui dans la forêt; mais quelle que fût la crédulité qu'on attachait à cet événement, ces bruits n'auraient point tardé à se dissiper, si la police russe n'était là pour tirer parti du moindre incident, afin de le faire servir à la spoliation et à la persécution des citoyens.

D'après le simulacre des lois existant en Russie, tout objet précieux enfoui dans la terre, est considéré comme propriété impériale, et celui qui garderait le secret en le découvrant, commettrait une soustraction à l'égard de l'empereur et de l'état. La police russe se mit bientôt sur les traces du jeune homme, et lui intenta un procès. Le commissaire de police du district (sprawnik), se transporta chez lui, et cette visite inattendue le surprit, surtout à cause de l'uniforme dans lequel le fonctionnaire russe parut. On se mit à table; mais le sprawnik daigna à peine prendre part à la conversation, et traita tout le monde avec un air hautain et indifférent ; seulement au café il commença à parler le premier de numismatique, dont il ne savait pas même bien prononcer le nom ; il passa ensuite à la législation civile, aux souvenirs antiques de la forêt de Białowież, et à d'autres sujets qu'il mêlait les uns avec les autres sans la moindre liaison, et avec cet air de suffisance qui caractérise l'ignorance et la présomption. En parlant de chasse, il insinuait au maître de la maison qu'il ferait bien de lui offrir deux de ses plus beaux lévriers ; il louait beaucoup son cheval de chasse; et, en faisant ses adieux, il lui tendit gracieusement la main en témoignant le désir de recevoir 500 roubles (environ 2,000 fr.), pour lesquels il promettait de lui rendre de grands services.

Après le départ du sprawnik, un des agens de la police, *Kluczwoyt*, arriva chez l'intendant afin de prendre quelques renseignemens sur l'expédition du jeune homme. Il avait l'air de lui être tout dévoué ; il se plaignait des bruits répandus sur son compte, qui pouvaient le compromettre ; il conseilla d'envoyer sur-le-champ des cadeaux au sprawnik, à l'assesseur et aux autres fonctionnaires. Quant à lui, il se contentait d'un tonneau de seigle pour le moment. Quelques jours après, on apprit que la police avait enlevé de son domicile le paysan qui avait répandu le premier la nouvelle de la découverte d'un trésor; il fut amené à Grodno pour être présenté au gouverneur, et il subit un long interrogatoire.

Le jeune homme sentit alors que l'affaire devenait plus grave ; il avait la conviction de gagner son procès, mais non à cause de son innocence ; car dans un pays despotique où l'accusateur est juge lui-même, où la volonté du souverain est la seule loi exécutée, être coupable ou innocent est la même chose, ou peu s'en faut ; on n'échappe à la condamnation qu'à force d'argent et d'adresse. Il arrive souvent que la police, gagnée, libère un criminel, le fait remplacer par un

homme innocent qui subit la peine à sa place (1). La vénalité est générale chez tous les agens du pouvoir ; tout interrogatoire, toute enquête est pour eux comme une moisson : on soudoie un fonctionnaire russe selon son grade ; plus il est élevé, plus sa place est lucrative. Mais comme tout employé supérieur peut annuler la procédure et la recommencer, il en résulte qu'il ne suffit pas souvent d'acheter un seul fonctionnaire : ainsi un procès est une chose ruineuse en Russie. Le principe adopté dans l'administration russe est l'impunité absolue des supérieurs envers leurs inférieurs, qui n'ont jamais droit de porter plainte contre les premiers : c'est ainsi qu'ils se rendent coupables, sans la moindre responsabilité, des crimes les plus odieux.

Aussi, on évite autant que possible les relations avec les employés subalternes, et l'on s'adresse aux plus hauts fonctionnaires. Le jeune homme suivit ce principe; il envoya sur-le-champ un de ses affidés pour détruire dans la forêt tout vestige de son expédition, et s'adressa directement au grand-duc Constantin, à Varsovie, en le prévenant, comme un des sujets les plus fidèles de l'empereur, qu'il avait des motifs de croire que, de temps immémorial, d'immenses richesses se trouvaient enfouies dans la forêt de Białowież, dans un endroit qu'il indiqua ; en outre, il offrit ses humbles services au grand-duc, en le sollicitant de lui assurer une part dans le trésor, si l'on parvenait à le découvrir.

L'affaire était trop grave pour souffrir le moindre délai ; s'il se fût agi d'un procès relatif à une injuste condamnation à mort, on n'eût pas songé le moins du monde à s'en occuper ; mais ici il était question d'une propriété de l'état, d'un gain pour les fonctionnaires; le grand-duc ne perdit pas un instant ; il transmit immédiatement l'ordre au gouverneur civil de Grodno de se rendre dans la forêt de Białowież, de s'emparer du trésor, et de le déposer, jusqu'à nouvel ordre, dans la caisse du gouvernement.

Cet incident imprévu jeta l'épouvante et la consternation dans les esprits, et surtout détruisit les projets de la police, qui préparait une immense procédure, comptant s'emparer d'une foule de victimes, et prouver même, s'il le fallait, l'existence d'un vaste complot.

En effet, une compagnie d'infanterie, munie de cartouches, se mit en marche par la route de Białowież; tous les gardes-chasse du district, suivis de plusieurs centaines d'hommes munis de bêches et de voitures, commencèrent à marcher. Le gouverneur se mit bientôt à la tête de cette armée. On voyait serrés autour de lui une foule d'employés de tous grades, depuis les

(1) Ce sont des faits que toute personne qui connaît bien l'administration judiciaire et le pouvoir de la police en Russie n'osera taxer d'exagération. Pour éloigner cependant l'ombre du doute, nous citerons le nom d'un agent de police, Krolikowski, qui s'est rendu coupable à Wilna, peu de temps avant la révolution polonaise, du crime de soustraction d'ùn criminel qu'il avait fait remplacer par un homme tout-à-fait innocent, lequel subit la peine.

copistes jusqu'aux secrétaires, qu'il était aisé de reconnaître à la petite croix qui pendait à leur boutonnière.

Après une longue marche accompagnée de bien des fatigues et des peines, on arriva au lieu indiqué comme devant contenir le trésor. Ce lieu fut aussitôt cerné par la troupe, et les seuls employés du gouvernement pénétrèrent dans l'enceinte hérissée de baïonnettes. Tous les regards s'attachaient avidement à cette place ; on eût dit que les richesses avaient déjà frappé tous les yeux.

Alors le gouverneur fit amener devant lui le paysan qui avait retrouvé ses bœufs, et lui dit d'une voix menaçante : « Dis-moi maintenant où est le trésor ? » Le paysan répondit en tremblant : « Comment puis-je le dire à votre excellence, si je ne le sais point ? — Parle, insolent, reprit le gouverneur, sinon toutes les verges que tu vois là seront brisées sur ton dos. — Je ne le sais pas, » répondit le pauvre homme en pleurant ; puis, après une pause : « On dit que c'est là. — Mais, où donc ? indique-le avec ton doigt, ou je te fais pendre au premier arbre. » Le malheureux paysan soupira profondément et garda le silence.

Comme on vit qu'il était impossible d'obtenir aucun renseignement de ce paysan, le gouverneur eut recours à un autre moyen ; il fit sonder le terrain dans les endroits où l'on supposait le trésor enfoui, au moyen d'une énorme pièce de bois qui agissait comme le mouton.

D'abord cette opération n'eut point de succès ; mais au troisième coup un bruit sourd se fit entendre et le terrain s'affaissa. Plus de trente hommes se mirent à creuser la terre, sous les ordres de plusieurs agens de la police. Bientôt des montagnes de sable se formèrent, et la cavité grandissait avec l'attention de la foule impatiente. La curiosité se peignait sur tous les visages, on n'attendait que le moment où paraîtraient enfin les coffres enfouis, qui devaient contenir ces immenses richesses.

Le jeune homme qui avait fait le rapport au grand-duc se tenait seul à l'écart, et contemplait tous ces travaux avec un sourire sardonique. Après de longues et infructueuses recherches, le gouverneur allait déjà donner l'ordre de faire cesser les travaux, quand le jeune homme, s'approchant de lui, lui dit avec gravité : « Je vous conseille, monsieur, de continuer ; ici se trouve réellement enfoui un grand trésor. » Ces paroles furent prononcées avec une telle franchise, qu'elles engagèrent le gouverneur à faire reprendre le travail. Au bout de quelques heures, on déterra une quantité d'ustensiles en fer, et tout d'un coup un éboulement de sable considérable fit découvrir une vaste cavité remplie d'ossemens humains, parmi lesquels on voyait entremêlés des vases en terre hermétiquement fermés. On se jeta avidement sur ces vases ; mais combien on fut péniblement surpris de les trouver vides. Le gouverneur, déconcerté, jeta un regard furieux sur le jeune homme, et lui demanda des explications ; le jeune homme répondit d'une voix solennelle : « J'ai ouï dire que les vases que l'on trouve parmi des ossemens, servaient de lacrymatoires dans l'antiquité ; les larmes et les dépouilles mortelles de

l'homme ne sont-elles point un trésor pour cette terre dont nous ouvrons aujourd'hui les entrailles? »

Tel fut le résultat du grand apprêt de l'autorité pour s'emparer de richesses qui ne lui appartenaient point. Le gouverneur irrité s'éloigna avec sa suite déconcertée; quelques chasseurs et la troupe restèrent en place. La nuit arrivée, on alluma des feux; les soldats russes, fatigués de leur expédition, murmuraient hautement, et, par passe-temps, ils s'amusèrent à suspendre des têtes de morts aux branches des arbres. Ces soldats ne pensaient guère alors que, dans peu, la forêt de Białowież recueillerait leurs propres ossemens, et qu'on verrait s'accomplir en eux le proverbe: « L'or attire l'or, l'os attire l'os (1).

O Pologne! terre sacrée, terre de nos pères! tu es le trésor du sang et des larmes d'un peuple libre; ton ennemi mortel n'ira jamais te fouiller impunément. Que ton sein s'entr'ouvre, non pas pour offrir des trésors à sa cupidité insatiable, mais pour dévorer ses bataillons!

CHRONIQUE POLONAISE.

POLOGNE PROSCRITE.

Emigration polonaise. — M. le ministre de l'intérieur s'est plaint à la tribune de l'*ingratitude* des réfugiés à l'égard de la France. « Jamais, a dit le ministre, la France n'a été plus mal payée de ses sacrifices. » C'est avec surprise que nous voyons cette accusation nullement méritée, et qui n'a été probablement faite que dans un moment d'animosité; les faits parlent trop haut d'eux-mêmes. Nous trouvons dans les procédés ultérieurs de M. le ministre à l'égard des réfugiés, la meilleure preuve qu'il a changé d'opinion, et notamment dans le rappel de l'ordre extraordinaire qui assujétissait les réfugiés à se présenter une fois par semaine chez les commissaires de police. Nous avons au contraire à féliciter l'émigration polonaise des progrès qu'elle fait dans sa conduite à l'égard du pouvoir; tous les jours on voit diminuer le petit nombre de ces hommes exaltés qui ne font que répandre le trouble parmi leurs compatriotes. Nous souhaitons de tout notre cœur voir s'améliorer le sort des malheureux réfugiés; et pour cela, nous aurions désiré voir entrer le gouvernement dans une voie différente de celle qu'il a cru devoir suivre jusqu'ici; car, ce n'est qu'en encourageant les travaux et les études des réfugiés, en instituant un comité qui faciliterait au gouvernement ses relations avec eux, en les traitant avec douceur et avec tous les égards dus à leur malheur, qu'on pourra arriver à diminuer les dépenses qu'ils occasionnent au trésor, et à adoucir leur infortune.

Les réfugiés polonais se trouvent aujourd'hui dispersés dans différentes contrées, en France, à Alger, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Portugal et en Espagne. Les autres pays leur sont tous fermés, grâce à l'influence de la Russie et au

(1) Pendant la dernière insurrection en Lithuanie, beaucoup de soldats russes trouvèrent leur tombeau dans ces lieux.

traité d'extradition. Le gouvernement autrichien imite celui de la Russie; il a la cruauté de déporter les réfugiés polonais en Amérique. Une lettre de New-York, datée du 1er avril, nous annonce l'arrivée dans cette ville de 240 réfugiés dans un état de misère extrême : un appel fut aussitôt fait à la sympathie des habitans par un Polonais domicilié à New-York. A Alger, le nombre des Polonais a beaucoup augmenté : le 24 avril il est entré à Oran 228 Polonais venant d'Angleterre, à bord d'un bâtiment anglais escorté par le brick de guerre français *Le Méléagre*, commandé par le capitaine Mollien. Ces Polonais vont être organisés en compagnie d'infanterie. Ceux d'entre eux qui se trouvent à Bougie prirent part, le 23 avril, à une attaque dirigée contre les Arabes. Trois officiers et cinq sous-officiers furent présentés comme dignes d'être décorés. En Angleterre, le séjour des réfugiés débarqués à Portsmouth se prolonge de plus en plus; ils ont reçu quelques secours de la part des sociétés polonaises et des habitans de cette ville. Le général Sołtyk a présenté au parlement, à l'occasion de la motion de M. Buckingham, une pétition dans le but d'obtenir des secours pour ses malheureux compatriotes. Une autre pétition a aussi été présentée dans le même but par M. Thomas Atwood, membre du parlement et président de la société polonaise de la ville de Birmingham. On espère que le parlement accueillera ces demandes. M. Hume, à la séance du 12 mai, a proposé d'employer, pour les Polonais, la somme destinée aux Espagnols qui quittent l'Angleterre pour retourner dans leur pays. Un des membres du cabinet, M. Spring Rice, a répondu que le gouvernement était dans ce moment occupé de cette affaire. Lord Dudley Stuart a annoncé que le 3 juin il appellera l'attention du parlement sur le malheureux état des réfugiés polonais en Angleterre.

Mort du général Lafayette. — Le compagnon de Kościuszko, l'ami de la Pologne, le défenseur de ses droits, l'illustre Lafayette n'est plus; ses cendres sont encore chaudes, le souvenir de sa perte est récent, la douleur universelle. Honneur au vertueux citoyen qui a su inspirer, même chez ses ennemis, ce sentiment d'admiration et de respect dû aux grands caractères, aux dévouemens sublimes! Le nom de Lafayette est inséparable des plus nobles efforts des peuples pour reconquérir leur liberté, leur indépendance; c'est un nom empreint sur les pages les plus brillantes de l'histoire contemporaine. La Pologne a perdu en lui l'homme désintéressé, le plus dévoué, le plus fidèle à sa cause. La liberté a perdu dans Lafayette un de ses défenseurs les plus nobles et les plus constans. Pleurons donc la mort de l'homme illustre, honorons sa mémoire, en éternisant notre admiration, notre reconnaissance!

Le général Lafayette est mort le 20 mai, à 5 heures du matin. Le 22, M. le comte Antoine Ostrowski a reçu de M. Georges Lafayette la lettre suivante :

« Paris, 22 mai.

« Mon cher général,

« Encore quelques heures, et un espace infranchissable séparera

ma famille et moi de ce que nous avons de plus cher au monde, de ce que nous avons aimé et vénéré depuis que nous avons vu le jour.

« Dans cette grave et solennelle circonstance, les enfans et petits-enfans du général Lafayette ne pouvaient oublier son dévouement à la cause polonaise, son admiration pour cette héroïque nation.

« Il leur a semblé que le général Ostrowski, ami personnel de leur père, commandant de cette belle garde nationale de Varsovie qui l'avait honoré du brevet de son premier grenadier, ardent serviteur de son pays, était naturellement appelé à représenter les patriotes polonais près du char funèbre d'un citoyen adopté par eux.

« Général, nous vous demandons de tenir l'un des coins du drap qui couvrira notre père.

« Agréez, général, l'hommage des sentimens que vous m'avez inspirés. GEORGES W. LAFAYETTE. »

Le 22 eurent lieu les obsèques, auxquelles un très grand nombre de Polonais assistèrent. M. le comte Ostrowski tint un des coins du drap mortuaire. Voici la réponse du comte Ostrowski à la lettre de M. Georges Lafayette :

« Paris, le 22 mai 1834.

« Monsieur,

« Je reçois, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, un gage bien précieux de votre bienveillance particulière et de celle de votre respectable famille. J'accepte avec douleur et reconnaissance le poste que vous m'assignez pendant le convoi funèbre. Tous mes compatriotes se feront un religieux devoir d'apporter leur dernier hommage à celui dont la glorieuse mémoire nous imposera à jamais les plus profonds regrets.

« Au milieu de la grande famille des peuples, qui tous doivent déplorer la perte de l'homme incomparable appartenant à tous par ses services éminens envers l'humanité entière, les Polonais ont leur part de douleur plus sensible encore. Outre les efforts publics de l'illustre défenseur défunt pour leur sainte cause, qu'il avait embrassée comme la sienne en acceptant le titre de premier grenadier de la garde nationale de Varsovie; outre les paroles à jamais mémorables qu'elle lui a inspirées tant de fois à la tribune, ces trois dernières années de notre exil ont encore été marquées par de constantes preuves de son infatigable bonté, de son inépuisable intérêt pour des malheurs qui ne connaissaient plus d'autre refuge que lui, et où tout Polonais était toujours sûr de trouver conseil, appui ou consolation. Aussi, outre l'admiration qu'il nous inspirait par ses hautes vertus et par son grand amour de la liberté, uni à ce que la morale a de plus pur et de plus élevé, la plus respectueuse tendresse envers ce fidèle ami est un sentiment qui nous est commun, et dont je dépose l'expression sur cette tombe qui devient pour nous un précieux objet de culte national.

« Les bontés particulières dont le général Lafayette m'a honoré, et dont je retrouve la confirmation dans votre lettre, monsieur, seront pour moi un souvenir inestimable et un nouvel aiguillon pour suivre et imiter le grand modèle qu'il nous laisse à tous.

« Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de mon affection particulière, ainsi que le témoignage de ma considération la plus distinguée.

« Antoine OSTROWSKI,
Sénateur palatin, général commandant la garde nationale de Varsovie. »

M. le prince Czartoryski a aussi adressé une lettre au digne

fils de l'illustre ami de la Pologne. Voici les termes dans lesquels cette lettre est conçue :

Monsieur,

Au moment où vous venez d'éprouver une perte que ressentent avec vous la France et tous les peuples civilés, permettez-moi de vous faire entendre nos douloureux regrets et les hommages que la Pologne rend à la mémoire de l'illustre général Lafayette, à l'un de ses plus constans défenseurs, à celui qui a veillé avec une sollicitude infatigable sur le sort de ses enfans en exil, à celui surtout qu'elle a vu toujours proclamer des droits qu'aucune violence, aucune transaction, faite contre elle et jamais avec elle, ne pouvait invalider.

Ces titres à l'éternelle reconnaissance des Polonais seront transmis par eux de génération en génération, aussi long-temps que le nom de patrie fera battre leurs cœurs. Mes compatriotes ont été profondément touchés que vous ayez reconnu ces sentimens, en appelant l'un de nos compagnons d'exil à rendre à votre illustre et vénérable père les derniers devoirs, et à représenter la nation polonaise dans cette circonstance solennelle. Puisse le deuil de la Pologne reconnaissante porter quelque adoucissement à votre trop juste douleur!

Agréez, etc.

Le prince Adam Czartoryski.

Paris, ce 23 mai 1834.

Les réfugiés, douloureusement affectés de la grande perte qu'ils ont faite dans la personne du général Lafayette, ont voulu consacrer par une médaille le souvenir des services qu'il rendit à leur cause, et ils se sont adressés au *Polonais* pour ouvrir une souscription dans ce but. Nous avons accueilli avec plaisir cette proposition, et désormais les bureaux de notre journal seront ouverts à cet effet.

Affaires de Suisse. — L'expédition savoisienne a été suivie de conséquences qu'il était facile de prévoir; organisée sous les yeux du ministre de Sardaigne, elle a servi à la Sainte-Alliance de prétexte pour expulser les Polonais de tous les pays de la Confédération germanique, pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la Suisse. L'opposition du canton de Berne aux exigences arbitraires, la fermeté qu'il a long-temps déployée a beaucoup contribué à préserver l'honneur national de la Suisse, dans ces circonstances difficiles. Cependant, le moment est arrivé où les autorités cantonnales bernoises se sont crues obligées de sommer les réfugiés polonais de profiter, sur-le-champ, de la permission que leur accordait le gouvernement français de rentrer en France, sous de certaines conditions. Cet appel aux réfugiés se termine ainsi :

« En conséquence, la section de police du département de justice et de police, en exécution des ordres du Conseil exécutif, vous somme de profiter, sur-le-champ, des offres qui récemment ont été faites par le gouvernement français. Ensuite de ces offres, non seulement il vous sera délivré des passeports pour vous rendre dans un port de mer, et de là en Angleterre (en cas que vous ne soyiez pas tolérés en France), mais il vous est assuré, aux frais de l'état, des places dans les voitures publiques, et deux francs de France par jour et par homme, pour votre subsistance. En outre, l'ancien Comité polonais central

remettra, à ceux qui en feront la demande, de l'argent pour le voyage.

« Si vous n'obtempérez pas à cette sommation, et que vous tardiez encore à faire ce que l'honneur et le devoir vous commandent, dans la position où le changement de circonstances vous a placés, l'autorité soussignée se verra forcée de vous appliquer les mesures de police sévère, que le préfet est chargé de vous faire connaître. »

Donné à Berne, le 21 avril 1834.

Au nom de la section de police du département de justice et de police.

Le président, KOHLER, *membre du Conseil exécutif*.
Le secrétaire, TH. STUDER.

Depuis, de nouvelles notes vinrent fortifier ces dispositions du gouvernement de Berne, dispositions qui doivent priver d'asile les Polonais compromis dans l'expédition savoisienne. Ainsi, outre la note de la Russie, signée le 9 avril par M. de Severine, qui ressemble plutôt à un ukase impérial, où il est enjoint formellement à la Suisse de dissoudre toutes les associations dites de *sûreté fédérale*, considérées comme des affiliations de la propagande révolutionnaire, la Russie a adressé, le 27 avril, une autre note, dans laquelle elle se plaint du silence gardé par le Directoire général, et de l'existence des comités, en Suisse, hostiles aux intérêts de la Russie. Ce fait est d'une haute gravité, et met à nu la politique ambitieuse de la Russie. Ainsi, l'envahisseur de la Pologne, après avoir attenté à la liberté et à la civilisation moderne, se croit déjà assez puissant pour dicter des lois aux autres nations, pour gouverner la Suisse avec des notes diplomatiques. La Suisse est aujourd'hui le point de mire d'une foule d'intrigues dirigées par les cabinets absolutistes; mais peut-on douter que le sentiment de dignité et le courage de ses habitans ne déjouent ces perfides machinations ?

La note de la Prusse est signée par M. d'Olfers, et datée du 9 avril; elle est conçue en des termes plus mesurés en ce qui concerne la Suisse, mais plus violens à l'égard des réfugiés qui ont pris part à l'expédition de Savoie, qu'elle appelle *raubzug*, attaque de brigands, brigandage. L'Autriche et la Sardaigne ont suivi l'exemple de la Russie, et ont adressé de nouvelles notes au Directoire fédéral en réponse à celles qu'il leur avait adressées. Celle de l'Autriche porte la date du 21 avril, celle de la Sardaigne du 23; toutes les deux ont un caractère hautain, et imposent à la Suisse l'obligation d'éloigner, sous peine d'entraves commerciales, tous les réfugiés qui ont pris part à l'attentat dirigé contre la Savoie; l'Autriche, en outre, offre son intervention pour faciliter le renvoi des réfugiés. La note de Sardaigne, plus arrogante que celle d'Autriche, se termine en réclamant l'adoption des mesures suivantes :

1° La mise en jugement et la punition de tous les individus, nés et domiciliés en Suisse, qui ont pris part à l'invasion à main armée du territoire de S. M. le roi de Sardaigne, et au pillage des propriétés publiques et particulières.

2° L'expulsion du territoire suisse de tous les Italiens, Polonais et Allemands qui ont participé, directement ou indirectement, à l'attaque contre la Savoie, ou dont la conduite constamment hostile, et l'état de conspiration permanent ont assez prouvé l'incorrigible perversité.

Outre ces notes, le Directoire en a reçu d'autres encore, comme celles de Bavière, du Vurtemberg, du grand duché de Bade et de la Confédération germanique, qui, toutes sont conçues dans un sens plus modéré. La dernière est signée à Francfort, le 1er mai, par M. de Nagler.

Le Vorort a répondu, sous la date du 17 mai, aux notes que lui avaient adressées la Russie et l'Autriche. Bien qu'il cède à la volonté de ces puissances pour le renvoi des réfugiés, le Vorort proteste contre tout empiétement sur les droits de la Suisse, qui est indépendante pour son administration et sa législation ; en outre, dans sa réponse à la Sardaigne, il se plaint de sa note du 23 avril, et déclare que la Suisse a fait tout ce qu'on pouvait exiger d'elle, d'après le principe du droit des gens.

Le Conseil d'état de Genève a adressé une lettre au Directoire fédéral ; quelque peu énergique que soit son langage, c'est toujours une protestation contre les prétentions des dernières notes des souverains absolus. A la séance du 5 mai du Conseil représentatif, M. Lafontaine dit, en parlant de la neutralité : « Les puissances qui tiennent à notre égard un langage si hautain, sont-elles exemptes de tout reproche ? Où était la neutralité prussienne alors que la nation polonaise tentait son affranchissement ?.... »

Séance annuelle de la Société Littéraire polonaise. — Cette société, fondée à Paris depuis l'année 1832, a tenu, le 18 mai dernier, sa troisième séance annuelle, qui a été présidée par le prince Czartoryski. Parmi les nombreux membres de la société présens à la séance, nous avons remarqué, avec plaisir, plusieurs étrangers. Nous citerons entr'autres MM. Odilon Barrot, Carnot, Lavalle et Gasc. Le prince Czartoryski, président de la société, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a retracé succinctement l'origine et le but de la société, et les travaux qu'elle a exécutés. Il a parlé ensuite de la *Société des Sciences* de Varsovie, qui, née dans de semblables circonstances, et fondée dans le même but que la *Société Littéraire*, a terminé son existence en même temps que la patrie, après avoir glorieusement contribué à perfectionner la langue et conserver l'esprit national en Pologne. Le souvenir de cette société étant inséparable de celui du vénérable Niemcewicz qui l'a présidée dans les derniers momens de sa carrière, M. le président de la Société Littéraire a cru devoir profiter de sa présence à la réunion, et lui consacrer quelques mots dans son discours. « Ce digne vétéran, dit-il, dont le noble patriotisme a passé par d'aussi rudes épreuves, soit qu'il gémît dans les cachots de la Russie, soit qu'il se trouvât dans les déserts de l'Amérique, éloigné de sa patrie, soit qu'il siégeât dans les conseils ou qu'il se trouvât dans les camps, n'a jamais cessé de

travailler pour le bien d'une cause à laquelle il s'est entièrement dévoué, et qu'il sert depuis plus d'un demi siècle. » Après avoir ainsi payé cet hommage au doyen de l'émigration polonaise, M. le président a témoigné, au nom de la société, les sentimens d'admiration et de reconnaissance aux honorables amis de la Pologne, qui, en France et en Angleterre, ont défendu avec tant de zèle la cause nationale polonaise, et qui, du haut de la tribune parlementaire, se sont déclarés pour le droit et la justice. Alors, s'adressant en particulier à M. Odilon Barrot, M. le président lui a offert, au nom de ses collègues, le tribut de gratitude qu'à inspirée dans tous les cœurs polonais la noble persévérance avec laquelle il a toujours prêté à la cause polonaise l'appui de son talent.

Après le discours du prince Czartoryski, le vice-président, comte Louis Plater, a lu le compte-rendu, très détaillé, des travaux de la société pendant la seconde année de son existence. On voit par ce rapport : 1° que la société se compose aujourd'hui de 113 membres, dont 26 collaborateurs, 3 membres honoraires, 54 associés et 30 membres correspondans; 2° qu'il y a eu dans le courant de l'année 37 réunions ordinaires, et 16 réunions littéraires; 3° que les membres de la société ont fourni 193 ouvrages et articles, dont 55 imprimés aux frais de leurs auteurs, et 85 relatifs aux sciences, aux lettres et aux arts.

Après la lecture du compte-rendu, M. Odilon Barrot a pris la parole.

« Messieurs, a-t-il dit, si je me lève pour prendre la parole que M. le président vient de m'accorder, ce n'est pas dans le but de vous donner un discours d'apprêt, c'est tout simplement pour vous exprimer le sentiment de ma vive gratitude, sensible à l'honneur que vous m'avez accordé en me comptant au nombre des honorables membres de votre société. Il est digne de votre patriotisme, de votre noble dévouement à la plus sainte des causes, de transporter avec vous vos dieux pénates, à l'exemple des anciens, de transporter avec vous à l'étranger le culte des sciences, des lettres et de la langue, la vie intellectuelle de la Pologne! Eh! n'est-ce pas une patrie que vous vous créez ainsi, en conservant intact le dépôt sacré de votre nationalité! Les travaux de votre société, vos ouvrages, vos écrits vos journaux, sont des œuvres d'une grande utilité à la cause qui nous est si chère; car, c'est combattre que de protester continuellement et sans relâche contre l'injustice, contre la violence de l'ennemi. Oui, messieurs, vous combattez encore, et tant qu'il y aura un coin dans l'Europe où la tribune, où la liberté de la presse existeront, les droits sacrés de la Pologne y seront défendus, sa cause sera plaidée, et les Polonais appelés à donner l'appui de leurs lumières. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis dévoué à votre cause; elle n'est pas celle d'un peuple, mais de tous les peuples; d'une liberté, mais de toutes les libertés : c'est une cause européenne, aussi pure, aussi illustre que les sacrifices et le patriotisme de ceux qui ont combattu pour elle. Le sort que la Pologne a subi et subit encore, est un cas exceptionnel; si le droit a cédé à la force, la civili-

sation à la barbarie, ce règne de calamités ne peut être que momentané. La justice et le bon droit finiront par l'emporter sur la violence et l'iniquité, comme la liberté et la civilisation triompheront enfin du despotisme et de la barbarie. Pour arriver à cet heureux résultat, on vous demandera de nouveaux sacrifices, de nouvelles épreuves; mais le courage et la persévérance ne vous abandonneront pas, car ils ne font que se fortifier tous les jours dans votre héroïque nation. Je voudrais pouvoir vous offrir quelque motif de consolation, quelques paroles de joie ; mais, hélas ! votre cause subit en ce moment ces variations qu'entraîne après lui ce fatal égoïsme qui semble momentanément remplacer les mouvemens les plus généreux de l'humanité. Cependant, le nombre des amis de la Pologne augmente tous les jours, et quant à moi je puis vous assurer que je m'estimerai heureux toutes les fois que je pourrai me rendre utile à votre cause, à laquelle, jusqu'au dernier moment de ma vie, je serai dévoué, et dont je défendrai sans relâche les droits et la liberté. »

Cette brillante improvisation a excité le plus vif enthousiasme. L'attendrissement et la reconnaissance se sont peints sur tous les visages.

Après le discours du vénérable Niemcewicz, on a procédé à l'élection des fonctionnaires de la société ; M. le prince Czartoryski a été réélu président; M. le comte Louis Plater, vice-président, et M. Grzymała, secrétaire.

POLOGNE SOUMISE.

La majorité d'un héritier du trône est un événement important dans les monarchies, surtout dans celles où le pouvoir suprême est illimité, où il n'a de frein que dans la conscience et les lumières de celui qui doit l'exercer. Nous concevons l'intérêt qui s'attache à la célébration du jour où un prince, destiné à régner, devient majeur. Si le roi de Rome eût vu ce jour à Paris, nous aurions vu se renouveler les joies qu'occasiona sa naissance. Nous comprenons les légitimistes célébrant la majorité de Henri V ; nous n'avons rien à dire contre les fêtes qu'a fait célébrer le gouvernement russe le 4 mai dernier, jour où le prince héritier a cessé d'être mineur. Mais la Pologne n'est pas la Russie ; la Pologne opprimée, torturée, saignante, peut-elle partager les jubilations de la Russie triomphante et paisible ? Non, certes ; et vouloir que Varsovie, Vilna et Grodno rivalisent sincèrement et d'exaltation avec Pétersbourg, Moscou ou Kiow, c'est vouloir l'impossible, c'est prétendre qu'un fils qui vient de perdre sa mère puisse partager le ravissement heureux qu'éprouve un père le jour où un enfant lui est né. Et voilà pourtant ce qu'on a exigé en Pologne le 4 mai, et de quelle manière encore ! Les ordres donnés ont été remplis. La fête a été préparée, et la fête a eu lieu. Consultons, pour connaître son programme, la feuille officielle de Varsovie (1).

« A une heure après minuit, dit le programme, les fonction-
« naires militaires et civils se réuniront, conformément au culte

(1) Voyez le Dz. Powsz. du 3 mai 1834, n° 119.

« orthodoxe greco-russe, dans la chapelle du même rit, au ci-devant Palais-Royal, pour assister à matines et *lithurgie.* »

A qui parle-t-on de culte orthodoxe greco-russe, et où? A Varsovie, à une nation qui professe depuis neuf siècles la religion catholique romaine. N'y a-t-il donc pas, ou n'y a-t-il plus d'églises à Varsovie pour que des fonctionnaires polonais et catholiques soient obligés d'aller prier dans une chapelle russe? L'office n'est-il plus celébré à nos autels, et faut-il aller assister à matines et lithurgie, qu'on ne connaît pas même de nom en Pologne? Et l'on veut néanmoins faire croire au respect que le gouvernement russe porte à la religion nationale, et il trompe le pape jusqu'à l'engager à rendre grâces à l'empereur de la protection qu'il accorde au catholicisme. Nous avons bien vu Dioclétien persécuter, comme Nicolas, une religion qui lui était odieuse; mais l'histoire n'offre aucune trace de remercîmens adressés au persécuteur de l'antiquité, comme on en prodigue à celui de nos jours.

Pour que rien ne manque en fait d'insultes et d'outrages à la nation, on n'oublie pas de dire que la cérémonie se tiendra dans le *ci-devant Palais-Royal.* Et l'on a raison. Ci-devant Nation, ci-devant Religion, ci-devant Royaume, ci-devant Palais-Royal; tout s'accorde ainsi, tout est en harmonie. Mais continuons le programe.

« A onze heures, consécration solennelle de la citadelle « Alexandrine. C'est dans l'enceinte de ce fort que les hauts « fonctionnaires, les députés de la ville de Varsovie, et tous « ceux qui sont habituellement admis chez le prince-lieutenant, « s'assembleront pour lui offrir leurs félicitations à l'occasion « de la majorité du prince héréditaire. »

Le lieu de la réunion ne pouvait être mieux choisi : c'est du milieu de ces remparts hérissés de canons et destinés à foudroyer les habitans de la ci-devant capitale, que doivent s'élever les manifestations de joie et de dévouement des habitans de cette même capitale, belle et superbe naguère, aujourd'hui veuve de sa liberté, de son bonheur, de sa prospérité! C'est ainsi que Gesler réunissait jadis les Suisses asservis à une domination étrangère, au pied de ce château fort que la réaction nationale surnomma Zwing-Uri, et dont les murs épais n'empêchèrent pas la destruction quand l'heure de la délivrance eut sonné.

Le programme finit par annoncer des spectacles gratis aux deux théâtres; une course à pied, et, pour compléter la fête, un bal au club du Commerce, et des crécelles parcourant les rues jusqu'à minuit.

La seule chose consolante pour l'humanité que ce jour a révélée, c'est la grâce accordée par le prince Paszkiewicz à dix-sept individus impliqués dans le procès des émissaires, qui avaient tenté, en avril et mai 1833, de faire une invasion en Pologne; savoir : 1 prêtre, 1 officier, 8 propriétaires, 1 maître d'école, 4 femmes et 2 domestiques.

Nous passerons sous silence les deux pièces de vers qui devaient servir à relever la fête du 4 mai, dont l'une est d'après

le serment officiel de M. Louis Osinski, et l'autre de l'Israélite Stern. « Il est des circonstances, a dit Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, plus fortes que les hommes. »

— Un fait bien important vient de se passer relativement à la conservation de la religion en Pologne; le pape a adressé une lettre autographe à Nicolas, dans laquelle il le remercie de l'appui qu'il donne à l'église catholique, à l'occasion d'une école de théologie fondée à Wilna. Nous voyons avec douleur ce témoignage de gratitude manifesté à l'ennemi juré de la religion catholique, au persécuteur de ceux qui la professent, à l'exterminateur de ses temples. Une telle politique, une telle condescendance peut devenir funeste et amener de tristes résultats. Déjà le patriotisme du vénérable Skórkowski, évêque de Cracovie, lui a valu la perte de son évêché, que lui enleva Nicolas. Ce digne prélat vient d'être mandé à Rome pour y rendre compte de sa conduite durant et après la révolution de Pologne. Une bulle du pape nomme, à la place de l'évêque Skórkowski, le prélat Paszkowicz à l'administration du diocèse de Cracovie.

— La ville de Varsovie vient d'être condamnée, par un ukase impérial, à payer dix millions de florins d'amende, pour avoir été le foyer de la révolution du 29 novembre. La somme, qu'avancera la banque de Pologne, sera répartie parmi ceux des habitans du royaume qui ont souffert de la guerre de 1832. La dette contractée par la ville devra être payée, avec les intérêts, par les contribuables de la ville de Varsovie, en vingt années, au moyen de l'augmentation de l'impôt des maisons. Quel principe tyrannique! imposer une ville pour une cause que toute la nation a embrassée!

— Les journaux de Saint-Pétersbourg publient une ordonnance de l'empereur, qui abroge l'article 10 du Code pénal polonais, aux termes duquel les Polonais qui, après avoir commis un crime dans les états russes, se réfugiaient en Pologne, n'étaient justiciables que des tribunaux polonais. En vertu de la nouvelle ordonnance, ils seront traduits devant les tribunaux russes.

CORRESPONDANCE PRIVÉE.

Les lettres suivantes ont été adressées à un réfugié polonais résident à Paris. En voici quelques extraits :

Frontières de la Pologne, 13 avril.

« Le gouvernement autrichien a changé de système; il traite les Polonais avec la plus grande rigueur; les réfugiés sont expulsés hors des frontières, ou envoyés à Gratz. On dit que le comte Dzialynski et le prince Léon Sapieha seront aussi envoyés à Gratz. Ce n'est qu'après deux ans de séjour d'une conduite *irréprochable*, dans cette ville, qu'on leur accordera le privilége des citoyens de Galicie. L'adresse des habitans de ce pays, présentée à l'empereur par l'entremise de la diète, lui a valu des reproches bien sévères; un grand nombre de personnes sont encore arrêtées, et les visites domiciliaires sont très fréquentes..... Jaroslas Lyszkiewicz, Gorski et Severin Stadnicki,

sont condamnés, par un ordre de Vienne, à plusieurs mois de prison. A Cracovie, courait le bruit d'une insurrection prochaine ; la terreur panique s'est emparée des Russes, qui se sont sur-le-champ approchés de la frontière. On dresse des procès-verbaux, et un nommé Ulanecki a été arrêté....

« Zaliwski est incarcéré à Lemberg. Soyez sur vos gardes, car il suffit d'une seule parole imprudente pour rendre malheureuses des familles entières. On transporte le sénat polonais de Pétersbourg à Kiow, où seront aussi transportés l'école des cadets, l'école de médecine de Wilna, la foire de Berdyczew, et quarante mille hommes pour veiller à la tranquillité publique. Les Ecoles de l'Université de St-Vladimir se trouveront aussi à Kiow ; cette ville se relèvera aux dépens des autres. La langue polonaise est prohibée parmi les élèves ; heureusement, ils ne sont point nombreux, car les parens sont trop effrayés pour les envoyer dans cette ville....

« Vous ne pouvez vous figurer les horreurs qui se commettent impunément dans notre triste pays. Je le répète, soyez sur vos gardes, car Paszkiewicz vient d'envoyer soixante espions dans différentes contrées.....

« Les journaux russes ont vanté les nobles sentimens de Nicolas, qui, disait-on, a reçu avec bienveillance les deux fils du général Sowinski (1). On essayait ainsi de justifier l'enlèvement barbare des orphelins polonais. Madame Sowinska, épouse du général, informée de cette bonté de l'empereur pour des enfans qu'elle n'a jamais eus, surprise de passer officiellement pour leur mère, et redoutant des prétentions du gouvernement qui pourraient donner à ses prétendus enfans des droits à sa fortune, s'est adressée au maréchal Paszkiewicz, a déclaré qu'elle n'avait point d'enfans, et que les deux garçons dont il était question dans les journaux n'étaient point ses fils. Paszkiewicz lui fit cette réponse : « Madame, l'obéissance au souverain est avant tout ; l'empereur veut que vous ayiez des enfans, et il ordonne que les deux garçons dont il est question soient vos fils. »

NOUVELLES DIVERSES.

— M. le ministre de l'intérieur a fait annoncer aux Polonais qui n'ont point trouvé de service en Egypte, qu'ils jouiront, à leur retour en France, des secours accordés aux réfugiés.

— Le colonel Bobinski, qui commandait un régiment pendant la dernière campagne polonaise, a levé le drapeau de l'insurrection dans les monts Carpathes, et s'est distingué par une valeur extraordinaire. Nous sommes d'autant plus disposés à croire à cette nouvelle, que la Gazette de Prusse, tout en calomniant les intentions de cet officier, a dit qu'il rappelle, dans ses nouveaux exploits, la chevalerie des anciens temps.

— Le général polonais Bem a quitté Lisbonne pour aller à Madrid. Plusieurs Polonais sont au service du Portugal, entr'autres MM. Michalowski, Dzierzawski, Chelmicki et Urbainski. Ce dernier est même décoré de l'ordre de la *Tour d'épée*.

— Il vient de paraître un nouveau journal polonais intitulé : *Postep* (le Progrès) ; cette feuille a arboré le drapeau anti-monarchique.

— Le Comité polonais, présidé par le général Dwernicki, a terminé ses fonctions le 15 mai.

— Parmi les dix-sept personnes amnistiées le 4 mai à Varsovie,

(1) Mort glorieusement pendant l'assaut de Varsovie, en défendant la batterie de Wola.

se trouve une femme condamnée à mort pour avoir facilité la correspondance d'un insurgé.

— Deux notes très significatives furent adressées par le gouvernement français, l'une au Vorort pour lui assurer que la France ne permettait pas que la Suisse soit inquiétée d'aucune manière et pour lui promettre son appui, non seulement moral, mais aussi matériel; l'autre au congrès de Vienne, conçue dans le même sens.

— La dotation de la banque Polonaise, qui s'élevait jusqu'ici à trente millions de florins, a été augmentée de douze millions, destinés, comme encouragement, à l'agriculture.

— La *Gazette d'Augsbourg* annonce l'arrivée prochaine à Paris du prince Lubecki, ex-ministre des finances du royaume de Pologne. On assigne, dit la Gazette, deux motifs divers à son arrivée; le premier, c'est la reprise des négociations au sujet d'une dette que le gouvernement français avait anciennement contractée envers le royaume de Pologne; le second, qui est moins ostensible, concerne les chefs de l'émigration polonaise, et, entr'autres, le prince Czartoryski, dont on désire le retour dans sa patrie. Mais le succès de cette dernière mission est douteux; car ces hommes appartiennent tous, au domaine de l'histoire, et préfèreront la conservation d'un nom sans tache à une existence plus heureuse, eux *qui ont si peu de jours à vivre*. Nous avons lu avec surprise cet article, qui contraste singulièrement avec les antécédens de la Gazette.

— Presque tous les Polonais résidant à Londres ont signé une déclaration adressée à la Société des Amis de la Pologne. Par cette déclaration, ils s'engagent à ne pas faire partie du club des *Unionistes*. Ils ont adopté là une mesure sage; car rien n'est aussi préjudiciable à la cause polonaise que l'esprit violent de parti.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* : « De nombreuses arrestations ont lieu à Varsovie et aux frontières de la Galicie : on est sur la trace d'un vaste complot, dont le but est de donner pour aide l'assassinat à la révolution. Les investigateurs de ce complot ont sans doute compté sur la réussite des émeutes de Lyon et de Paris, et en définitive sur le triomphe de la république. » Il est vraiment impossible de pousser plus loin le ridicule et l'absurde; pour toute réponse nous dirons à la *Gazette*, que les autorités elles-mêmes se sont plu à reconnaître l'absence de tout Polonais dans les derniers troubles qui ont eu lieu en France.

— On nous mande que les journaux ont été induits en erreur, en accueillant la nouvelle que M. Lubinski a été nommé aide-de-camp de l'empereur.

— Les Polonais présens à Paris ont célébré l'anniversaire du 3 mai, jour où la constitution polonaise fut octroyée.

— La réunion qui a eu lieu à Londres le 3 mai, et dont nous avons rendu compte dans cette livraison, a été précédée par une autre réunion de la Société des Amis de la Pologne, laquelle se tint le 18 avril. Le revenu de la Société, pendant 1833, s'est élevé à 10,950 fr., et sa dépense à 10,075 fr.

— Parmi les meilleures productions de l'émigration polonaise, nous remarquons surtout les Mémoires sur l'insurrection, en 1831, de la Lithuanie et des Terres-Russiennes, publiés par M. Wrotnowski. Nous ne pouvons qu'encourager des travaux aussi utiles à la Pologne et à l'histoire; nous nous félicitons qu'ils soient entrepris par un écrivain aussi habile.

— Le défaut d'espace ne nous a point permis de rendre compte, dans notre dernière livraison, de 30 pétitions adressées à la Chambre des députés en faveur des Polonais.

TABLE DES MATIÈRES DU 2e VOLUME.

POLITIQUE.

LITTÉRATURE.

VARIÉTÉS.

CHRONIQUE POLONAISE.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

NOUVELLES DIVERSES.